

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT  
PNUD**

**LES TRANSFORMATIONS DES RELATIONS  
ECONOMIQUES DANS LES ZONES DE CONFLIT  
NORD-KIVU ET MANIEMA**

**Prof. Dr Kabanga Musau Donatien<sup>1</sup>**  
*Consultant*

**Janvier 2004**

---

<sup>1</sup> Professeur aux Facultés Catholiques de Kinshasa (Faculté d'Economie et Développement).

## I. Introduction

La République Démocratique du Congo est un immense pays de 2.345.000 Km<sup>2</sup> et potentiellement riche.

Mais la population est loin de jouir de ce paradis du fait de la mauvaise gouvernance, des conflits armés et des troubles interethniques dont souffre le pays depuis plusieurs décennies.

Depuis le mois d'août 1998, la R.D.C. est confrontée à une guerre dite d'agression qui a sensiblement contribué à la progression de la pauvreté et menacer la stabilité économique et sociale du pays. Plusieurs indicateurs économiques montrent que la situation socio-économique est dramatique. Le PNB/h est de 84 dollars en 2001, le taux de croissance réelle de l'économie est de -13,3% (2001) au moment où la croissance de la population se situe au niveau de 3,3 % la même année, les dépenses sociales annuelles de l'Etat par tête d'habitant sont moins de 1\$, l'espérance de vie à la naissance est de 40,6 ans (PNUD 2001), l'indicateur du développement humain est de 0,363 en 2001 (Pays à développement humain faible), soit 167<sup>ème</sup> sur 175 pays.

Cette paupérisation généralisée s'est traduite par une réduction sensible du pouvoir d'achat de la population avec comme conséquence des difficultés majeures à assurer une alimentation minimale, une scolarisation normale des enfants et une accessibilité aux soins de santé pour la majorité de ménages.

Sur le plan purement économique, la situation de guerre et la débâcle de l'administration ont généré une crise économique sans précédent. Sans tenir compte de l'exploitation illégale des ressources naturelles, les productions agricole et pastorale ont été fortement réduites en raison de l'insécurité, du déplacement de la population, de l'exploitation de matières précieuses et du délabrement général des infrastructures des transports.

Les conflits armés et interethniques d'après plusieurs sources ont provoqué près de 3,3 millions de morts et 3,413 millions de déplacés<sup>2</sup>, l'insécurité alimentaire en général, tentatives et/ou menaces permanentes de la répartition du pays, etc. En somme, les méfaits de la guerre en R.D.C. ne se comptent pas :

- Déplacement de la population fuyant la terreur et/ou les horreurs, sans nourriture, sans eau potable et exposée aux intempéries et aux épidémies ;
- Les violations des droits humanitaires ;
- La destruction des voies de communication ;
- La destruction des tissus de production ;
- La contribution à l'augmentation du volume de la dette extérieure improductive et budgétivore, la diffusion du Sida, etc.

Or, l'arrivée du Président Laurent Désiré KABILA au pouvoir en mai 1997 avait suscité de grandes espérances aussi bien auprès des masses populaires de la R.D. Congo qu'auprès des observateurs étrangers.

Il allait rétablir l'ordre et la justice, réorganiser l'armée, entamer la reconstruction, relancer la production minière, installer un gouvernement de bonne gestion dans un Etat moderne,

---

<sup>2</sup> IRC : Mortality in the DRC ; Nationwide survey, 2003. Estimations reprises par Ocha : Affected Populations in the Great Lakes Region, 15 août 2003.

lancer une nouvelle monnaie stable et lutter contre l'impunité et le seigneurage de la monnaie<sup>3</sup>. Des conseillers et des experts nationaux et internationaux secondés par des techniciens nationaux préparaient des plans ambitieux qui furent soumis à la communauté internationale ou les amis de la R.D. Congo et y étaient qualifiés des plans d'espoir et de la renaissance pour le grand Congo.

Mais en 1998, cet espoir s'est envolé. La R.D.Congo est devenue une scène « de théâtre » des pays à la recherche des matières précieuses. Plusieurs rapports d'enquêtes et d'études menées ont établi le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et les conflits armés en R.D.C.<sup>4</sup>. Ainsi les matières précieuses du Kivu et de Maniema, le diamant du Kasai et de la province Orientale sont devenus l'enjeu d'un conflit qui peut être qualifié de guerre des matières premières entre les Etats africains.

Telle est aussi la conclusion des recherches effectuées par la Banque Mondiale dans *Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy*. Ces études menées sur 47 guerres civiles qui ont eu lieu entre 1960 et 1999, d'une part contestent les idées reçues sur les origines des conflits civils et d'autre part, ouvrent une nouvelle approche de ces conflits civils basés sur les caractéristiques d'ordre économique. Et la RDC ne fait pas exception<sup>5</sup>.

Les provinces les plus riches sont devenues des appâts dans la lutte que se mènent les participants à cette guerre. La victime ultime de ces mutineries et de ces pillages, c'est la population.

Personne n'ignore que la R.D.C. traverse une pleine crise politique et militaire. La gestion prédatrice des ressources a plongé le pays dans une situation d'instabilité politique avec le déclenchement en septembre 1996 d'une guerre qui a abouti à L'évincement du régime MOBUTU le 17 Mai 1997, puis le 02 Août 1998, dans presque qu'un an, d'une seconde guerre de plus en plus meurtrière et plus importante de ce dernier demi-siècle.

La période située entre mai 1997 et juillet 1998, comme le note Jef Maton<sup>6</sup> était pleine des promesses. Les prix et le cours de l'USD s'étaient stabilisés. La fin de l'hyperinflation éliminait d'office cette taxe d'inflation (seigneurage). La Banque Centrale introduisit alors sa réforme monétaire, qui s'annonçait comme une réussite.

Le processus de dédollarisation était entamé. La réforme monétaire aurait dû être suivie par une réforme fiscale, qui aurait permis à l'Etat de recouvrer un niveau de recettes suffisant.

---

<sup>3</sup> Le seigneurage est une méthode utilisée par le Gouvernement (zaïrois à l'époque) pour mobiliser des recettes spécifiques et combler le manque à gagner budgétaire en lançant de grandes quantités de billets sur le marché monétaire, en utilisant la planche à billet. Le gouvernement s'engage ainsi dans une opération d'hyper-inflation qu'il fait supporter à la population, sans que cette dernière ne soit au courant.

<sup>4</sup> Nations-Unies (2002) ; Report of the Panel of Expert on the illegal Exploitation of Natural Resources and other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo.

Marysse Stafaan et André Catherine (2001) ; Guerre et Pillage en République Démocratique du Congo in l'Afrique des grands lacs annuaire 2000-2001, sous la direction de S. Marysse et F. Reyntjens, Centre d'étude de la région des grands lacs d'Afrique, Anvers. Harmattan, p.307-332.

Voir aussi De Faily Didier (2001) ; Coltan pour comprendre in l'Afrique des grands lacs, annuaire 2000-2001, sous la direction de S. Marysse et F. Reyntjens, p. 279-308

Et aussi Lubala Mugisho (2001) ; la contre résistance dans la zone d'occupation Rwandaise au Kivu (1996-2001) in Afrique des grands lacs, sous la direction de S. Marysse et F. Reyntjens, p. 251-277.

<sup>5</sup> Banque Mondiale: Economic causes of civil conflict and their implications for policy, communiqué de presse n°2000/419/s du 15 juin 2000, Washington.

<sup>6</sup> Maton Jef : Congo 1997-1998, Evolution de la situation macro-économique et perspective, in l'Afrique des Grands Lacs, annuaire 1998-1999, Université d'Anvers, 2000, p. 182-183.

Cependant, la guerre d'agression a bouleversé tous ces plans et est venue accentuer la pauvreté et la misère sur une pauvreté chronique ; amenuisant au passage les recettes de l'Etat et augmentant ses dépenses.

La RDC est devenue donc depuis le 02 Août 1998, un vaste champ « de théâtre » où plus de 7 forces militaires gouvernementales, de nombreux mouvements rebelles aussi qu'un groupe de multinationales et des particuliers opèrent dans le pillage des ressources minières et naturelles du pays au sacrifice des vies humaines, surtout des populations pauvres.

Selon l'International Rescue Committee IRC en sigle, on estime d'après les enquêtes menées et les statistiques disponibles à près de 3,3 millions de personnes morts comme résultat à cette guerre complexe et violente ayant frappé la RDC durant ± 4 ans<sup>7</sup>.

Cependant, au-delà de ce taux élevé de pertes en vies humaines ainsi que du pillage systématique des ressources minières et naturelles jusque là reconnus comme les conséquences néfastes, cette guerre cynique n'est pas restée sans impact sur les structures économiques du pays au niveau tant interne que régional.

En réalité, plusieurs transformations se sont opérées sur le plan tant politique, économique que social à tel point que ces changements intervenus ont influé d'une manière plus large sur la géopolitique aussi bien dans la région des grands lacs que dans le continent africain.

En d'autres termes, le conflit armé aux dimensions continentales que connaît la RDC avec comme corollaire l'émergence des nouveaux intérêts économiques a joué significativement dans la coopération et dans les relations commerciales, à tel point que l'on observe plusieurs modifications dans la coopération régionale, dans la production agricole, dans les échanges commerciaux et enfin dans les conditions de vie sociale et humanitaire des populations surtout dans les zones de conflit à haute intensité comme les provinces de l'Est du pays.

Ce constat amer suscite chez tout observateur averti la question de savoir si les perturbations observées pendant la période de conflit pourront perdurer ou se normaliser au regard de la réunification déjà amorcée dans le pays sur le plan tant politique, économique que social, etc. Car, avec la signature de l'Accord Global et Inclusif le 17 décembre 2002, la promulgation de la constitution de la transition en Avril 2003 ainsi que la mise en place d'un gouvernement de transition incluant toutes les sensibilités politiques depuis le 30 juin 2003, les différentes parties impliquées au conflit ont exprimé et traduit leur volonté manifeste d'adhérer à un des objectifs primordiaux du dialogue à savoir : la réunification et la reconstruction du pays.

Raison pour laquelle cette présente étude propose une analyse approfondie des changements intervenus dans la géopolitique afin :

- d'identifier les modifications intervenues au niveau des structures de coopération régionale ;
- d'identifier les modifications intervenues dans les structures économiques régionales et ressortir les conséquences engendrées au niveau des entreprises congolaises ;
- d'évaluer les perturbations des activités agricoles ;
- de ressortir les nouveaux circuits commerciaux développés ;

---

<sup>7</sup> International Rescue Committee, Mortality in the Democratic Republic of Congo: Result from a Nation wide survey. Conducted September-November 2002. Kinshasa, RDC, April 2003. p.1.

- enfin de proposer quelques recommandations en guise de conclusion. En d'autres termes, on peut se poser quelques questions :
  - Qu'est-ce qui justifie et motive ce conflit armé et l'engagement du Rwanda et de l'Ouganda dans le conflit soi-disant inter congolais ?
  - Quels sont les changements intervenus dans les structures économiques régionales à cause des conflits armés et de l'émergence de nouveaux intérêts économiques ?
  - Quelle est la perturbation des activités agricoles à la suite de l'émergence de nouveaux marchés (par ex. coltan) et du déplacement des populations ?
  - Quels sont les nouveaux circuits commerciaux et les possibilités de leur persistance après la réunification du territoire national ?

Ces questions montrent que l'économie congolaise n'est plus la même, depuis le déclenchement des hostilités au Sud-Est et au Nord-Est de la R.D.C.

Ceci étant, on ne saurait élucider ces préoccupations sans tenir compte des changements intervenus dans la géopolitique de la région des grands lacs.

Ce fractionnement du pays implique de toute évidence que la perception de la performance économique ou l'analyse de la situation économique nationale à partir de Kinshasa ne peut être que partielle et aussi les différentes mesures de politique économique prises par les pouvoirs publics depuis l'éclatement de la guerre en 1998 n'ont qu'une portée territoriale très limitée. Car, la carte du pays a été redessinée au gré de la partition du pays par les antagonistes en plusieurs administrations distinctes : L'une relevant du pouvoir central de Kinshasa et les autres des belligérants.

Une hypothèse plausible est que les pays en conflit en R.D. Congo cherchent à exercer un contrôle économique et commercial durable sur le Sud-Est et le Nord-Est de la R.D.C. Leur objectif voilé est de transformer cette zone en comptoirs des matières précieuses et certains produits agricoles d'exportation, et de maintenir un rapport de force favorable à leurs intérêts en utilisant les autochtones comme fil conducteur.

La démarche Rwando-Ougandaise s'inscrit dans le contexte des villes antiques que Max Weber décrivait comme une situation de guerre chronique : c'était la guerre qui enrichissait la ville alors que les périodes de paix durable n'étaient pas bien supportées par la classe des citoyens. C'est par la force militaire qu'on s'appropriait les ressources économiques cruciales de cette période, la terre et les esclaves<sup>8</sup>.

Dans ce contexte, entreprendre une étude plus détaillée des crises congolaises en mettant l'accent sur les transformations des relations économiques intervenues dans les zones de conflit est un exercice qui exige une analyse plus approfondie des causes réelles des conflits armés.

## **II. Méthodologie de l'étude**

Il a été question d'une étude qualitative basée sur l'interview semi-structurée des informateurs clés et sur des groupes focalisés de discussion. La population d'étude qualitative est constituée des leaders communautaires, politiques et des chefs d'entreprise interrogés dans les aires des

---

<sup>8</sup> Weber Max : *wirtschaftsgeschichte ; Abriss der universalen sozial-und wirtschaftsgeschicht, verbay van dunker & humblot, münchen und leipzig, 1923, p.284. Citation reprise par De Herdt Tom; Nourrir Kinshasa en période de guerre, in l'Afrique des grands lacs annuaire 2000-2001, p.195.*

conflits. Les groupes focalisés ont été limités aux organisations de la société bien structurées telles que : les associations des commerçants, les ONG nationales et internationales, la fédération des entreprises du Congo et les agents de l'Etat.

Pour le cas du Nord Kivu, les groupes focalisés sont constitués par la commission de relance économique, la commission de mouvement de la population et la commission de la sécurité alimentaire.

### **III. Plan de l'étude**

L'étude est menée en six points :

- Dans le premier point, nous mettons l'accent sur les déterminants économiques du conflit armé, dans le contexte environnemental du Maniema et du nord Kivu ; Dans le deuxième point, nous identifions les modifications intervenues au niveau des structures de coopération régionale ; Dans le troisième point, nous identifions les modifications intervenues dans les structures économiques régionales et nous présentons les conséquences engendrées au niveau des entreprises congolaises au Maniema et au Nord-Kivu;
- Dans le quatrième point, nous présentons la perturbation enregistrée dans les activités agricoles à la suite de l'émergence de nouveaux marchés et du déplacement des populations.
- Dans le cinquième point, nous ressortons les circuits commerciaux avant et pendant les conflits armés et les possibilités de leur persistance après la réunification du territoire national.
- Enfin dans le dernier point, nous proposons quelques recommandations en guise de conclusion.

#### **1. Les déterminants économiques du conflit armé, dans le contexte environnemental du Maniema et du nord Kivu**

La thèse soutenue par des pays engagés dans le conflit armé contre le pouvoir central dont le Rwanda, a toujours été dictée par des raisons de sécurité. Son but, en soutenant le mouvement rebelle, serait d'assurer sa sécurité à sa frontière et de se prémunir contre les menaces de déstabilisation émanant des forces armées rwandaises et des interarmées.

C'est dans ce cadre que le Rwanda justifie sa présence en RDC. C'est ce que soutient Privat Rutazibwa lorsqu'il déclara que : quand on est confronté à une idéologie d'extermination et de déni de droits élémentaires, le dialogue et la négociation deviennent hors de question et les recours aux armées sont inévitable<sup>9</sup>.

Il est logique qu'un Etat assure sa sécurité. Mais il est cependant inconcevable que le Rwanda défende son intégrité territoriale au Kasai (à Lubao, à Lusambo, à Lodja, à Lubefu, etc.) au Maniema (à Kindu, à Kasongo, à Punia, etc) et à Kisangani.

Le déploiement des troupes rwandaises à l'intérieur de la R.D.C. laisse supposer que Kigali a

---

<sup>9</sup> Rutazibwa P : Grands Lacs : la question Tutsi n'est pas un détail, in Agence rwandaise d'information (ARI/RNA), n°110 du 1 au 7 octobre 1998. Repris par Lubala Mugisho E, in l'Afrique des grands lacs, annuaire 2000-2001, p. 255.

d'autres objectifs en vue que les objectifs sécuritaires. Ces objectifs déjà soulignés dans le rapport du groupe d'expert des nations unies ainsi que par plusieurs auteurs, ne sont autres que de profiter de la biodiversité congolaise remarquable, des ressources minérales et forestières très riches et de sols fertiles se prêtant à l'agriculture.

Au début de la guerre de libération de 1996 le Rwanda présentait le signe d'une volonté manifeste d'expansion territoriale.

En 1998, une tentative d'expansion territoriale manquée (le forcing qui a été mené pour conquérir Kinshasa en passant par le Bas – Congo) a laissé la place à l'accès aux ressources naturelles et l'exploitation durable du potentiel économique du Kivu qui constitue ainsi l'agenda caché du Rwanda dans son soutien au R.C.D.

### ***1.1 La tentative d'expansion territoriale***

La logique de l'expansion territoriale s'appuie sur l'idée que le Kivu constitue un espace vital pour le Rwanda<sup>10</sup>. Etant donné que la population autochtone peut constituer un obstacle au projet d'expansion territoriale, la pratique de la répression va servir à éliminer cet obstacle, et créer des conditions qui vont permettre aux nouveaux propriétaires de s'installer dans les colonies protégées par des militaires rwandais.

Trois déclarations ou démarches expliquent la tentative d'expansion territoriale :

- les revendications territoriales du président Bizimungu en 1996, portant sur certaines parties du Kivu qui, selon lui, auraient fait partie du Grand Rwanda ;
- la campagne médiatique des diplomates rwandais autour du thème de l'espace territorial du grand Rwanda (qui ont entrepris une campagne médiatique) en Belgique, avec carte géographique à l'appui. Selon eux le colonisateur avait arbitrairement amputé le Rwanda de certains territoires qui se trouvent actuellement à l'Est du Congo<sup>11</sup>;
- l'idée d'une conférence de Berlin II pour obtenir une redéfinition des frontières étatiques conformément à ses revendications territoriales.

Les déclarations des instances régionales et internationales sur les principes de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Congo et de rejet de toute idée de révision de frontière des Etats-Nations en Afrique, n'a pas permis au Rwanda de persister dans la logique de l'expansion territoriale.

### ***1.2 L'exploitation du potentiel économique et l'accès aux ressources naturelles***

Si la logique de l'expansion territoriale s'est heurté à un obstacle sérieux de la communauté internationale, le Rwanda, comme le souligne Emmanuel Lubala (2001), compte néanmoins poursuivre l'exploitation des ressources du Kivu pour permettre aux élites rwandaises de continuer à assurer leur niveau de vie et d'entretenir une armée surdimensionnée qui nécessite des moyens importants pour l'achat des équipements militaires, payer les soldes et les primes

---

<sup>10</sup> Lubala Mugisho E. : la contre résistance dans la zone d'occupation Rwandaise 1996-2001, in l'Afrique des Grands Lacs, l'harmattan, 2000-2001, p 251.

<sup>11</sup> Il s'agit de Manzi Burakuramutsa et de Anastase Gasana, à l'époque respectivement ambassadeur du Rwanda en Belgique et Ministre rwandais des Affaires étrangères.

de guerres, assurer la formation, etc.

Dans ces conditions, comme on le souligne aussi dans le rapport du groupe d'experts des Nations-Unies, l'accès aux ressources du Congo devient un objectif, stratégique, voire une question de survie ou d'intérêt national pour le Rwanda. L'occupation du Kivu et la concentration des troupes autour de nombreux sites d'exploitation minière justifie amplement cette ambition. Ceci étant, le contrôle des ressources minières du Kivu est devenu une des priorités du Rwanda au Congo.

Depuis 1996, les populations du Nord-Kivu et de Maniema, ont montré leur hostilité à l'occupation étrangère sur leur territoire. Cependant, l'hostilité à l'égard de l'occupation par la population soulève des controverses dans le milieu académique, dans la mesure où la violence constitue pour une catégorie des populations autochtones, un moyen d'organiser l'espace économique vital et de contrôler des ressources économiques du Kivu.

Selon Frank Van Acker et Koen Vlassenroot<sup>12</sup>, les mouvements Mayi-Mayi sont l'expression d'une quête combinée de contrôle des ressources pour les hommes puissants et d'intégration sociale pour les cadets sociaux.

Dans un contexte de misère, d'insécurité, d'impunité et d'absence de structures d'encadrement de la jeunesse ou de manque de perspective d'avenir, les marginaux sociaux et d'autres jeunes non scolarisés n'ont pas d'autres alternatives que de s'engager dans la violence pour se faire une place dans la société. Leur stratégie serait donc celle de l'appropriation des ressources par les armes.

Le mouvement Mayi-Mayi dont il est question n'est pas à confondre avec le Mayi-Mayi mouvement politique. Il s'agit ici d'un mouvement social, constitué par des groupes de jeunes armés sans idéologie politique qui se livrent aux vols, viols, rackets et parfois aux assassinats dans le but de se procurer ces biens matériels et qui sont prêts à toutes sortes d'alliances pour poursuivre leurs objectifs..

Les ambitions du Rwanda d'exploiter les ressources minières du Congo nécessitent la connaissance du terrain et l'utilisation d'une main d'oeuvre locale.

Mais devant la misère la plus criante, l'extraction et la vente des matières précieuses apparaît comme une opportunité unique de revenu tant pour la population que pour les mouvements de résistance armée.

La flambée des prix du coltan sur le marché, entamée en décembre 1999, et la réouverture des comptoirs d'achats des matières précieuses contrôlés par le Rwanda rendent l'activité encore plus attrayante. Ceci étant, les jeunes, les enseignants, et même les fonctionnaires se transforment en creuseurs de coltan et d'autres matières précieuses comme la cassitérite, l'or, le diamant, le wolfram, etc.

Le Rwanda profite de cette occasion pour transformer la population en maillon d'une activité économique répondant à ses intérêts. Les comptoirs d'achats des matières précieuses constituent la plaque tournante de cette stratégie.

La stratégie de la récupération économique a pour objectif de diluer l'idéologie de résistance

---

<sup>12</sup> Van Acker, F et Vlassen root: Youth and conflict in kivu; komona clair <http://www.jha.cam.uk./C/C095.htm> du 17 janvier 2000. voir aussi Lubala. Op.cit.p.262

et vise trois catégories d'acteurs : la population rurale, la population urbaine, et les mouvements de résistance.

Concernant la première catégorie, il s'agit d'attirer la population, par des avantages matériels et financiers, vers l'extraction intensive des matières précieuses. Les agents des comptoirs (négociants) arrivent dans les campagnes, par voie aérienne, pour inciter les villageois à extraire les matières précieuses qu'ils vont échanger contre du sel, du sucre, du savon, des médicaments, de la friperie, des allumettes, de l'argent, etc. Les avantages que l'activité rapporte sont considérables. Dans des provinces où toutes les infrastructures de base sont détruites, où les services publics ne sont plus assurés et où la population est démunie de tout, les nouvelles opportunités qu'offre l'extraction du coltan, de la cassitérite, du diamant, de Wolfram, de l'or, etc. sont de nature à faciliter la manipulation des gens et à les amener à revoir leurs projets. L'appât du gain facile est irrésistible pour de nombreux écoliers, enseignants et jeunes désœuvrés des campagnes qui sont prêts à tout abandonner, y compris l'engagement résistant, pour s'adonner à l'expansion du coltan<sup>13</sup>.

Concernant la population urbaine, la stratégie de récupération économique s'applique principalement aux commerçants. Leur sens des affaires et la crédibilité dont ils jouissent dans le milieu urbain font d'eux des partenaires de choix pour la gestion d'importantes sommes d'argent. C'est pourquoi ils sont recrutés, sous des conditions très alléchantes, par les comptoirs d'achat des substances précieuses et dans les différentes entreprises créées pour leur servir d'intermédiaires dans leurs milieux d'origine respectifs.

En fin, s'agissant des mouvements de résistance armée, la stratégie est plus complexe. Car on sait que ceux-ci contrôlent de vastes étendues de territoire riche en produits miniers, le coltan y compris, fort convoité par les pays étrangers. Comme pour la plupart des guérillas dans le monde, ils exploitent ces produits miniers pour financer leurs activités. Pour accéder à ces ressources, les occupants établissent des rapports commerciaux avec les autochtones même si le recours aux armes n'est pas totalement exclu de leur stratégie.

Celle-ci comprend alors deux volets. En premier lieu, il s'agit de ne pas décourager ou contrecarrer les activités des Mayi-Mayi pour autant qu'elles soient compatibles avec les intérêts de l'occupant. Ceci implique qu'il faut éviter d'attaquer leurs positions pour qu'ils aient le temps de se consacrer à l'exploitation du coltan et d'autres matières précieuses telles que l'or, le wolfram, la cassitérite, etc. Il faut ensuite établir des liens commerciaux avec les autochtones en envoyant des négociants dans les zones qu'ils contrôlent ou en permettant que leurs délégués acheminent leurs produits vers des comptoirs agréés.

Il s'établit ainsi une espèce de compromis tacite entre les mouvements de résistance armée et l'occupant au sujet des transactions portant sur l'exploitation des matières précieuses. Ce lien commercial est important pour l'occupant non seulement parce qu'il rend possible l'accès aux matières précieuses, mais aussi parce qu'il permet de susciter des antagonismes dans les camps adverses<sup>14</sup>.

La misère de la population aidant, la stratégie de la récupération économique semble avoir eu plus d'impact négatif sur la résistance de la population. Devant la nécessité de la survie, la population est aujourd'hui partagée entre ceux qui sont impliqués dans la recherche des

---

<sup>13</sup> TEGERA A. (DIR) : Le coltan et les populations du Nord-Kivu, Goma, Pole Institute/CREDAP, février 2001.p.23, repris par Lubala Mugisho, p.275

<sup>14</sup> Lubala Mugisho, op. cit. , p.276.

intérêts matériels et immédiats (et qui cèdent facilement à la récupération économique), d'une part, et, d'autre part, ceux qui luttent encore pour des valeurs dont les résultats ne sont pas matériels et immédiats. Ceci rétrécit considérablement la marge de manoeuvre des organisations avant-gardistes de la société civile pour maintenir éveillée la conscience résistante au sein d'une population paupérisée et rendue malléable.

Donc le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, ont appuyé les mouvements rebelles du RCD et du MLC au Nord-Est du pays sous prétexte de défendre leurs territoires contre les rebelles qui cherchent à déstabiliser leurs pays. Etant sous leur contrôle, ils ont pillé et exploité systématiquement, d'une manière plus efficace et plus organisée les zones diamantifères de Kisangani et du Kivu. Cette région était coupée de Kinshasa et l'accès réservé uniquement aux sociétés passant par Kigali et Kampala. Le Rwanda et l'Ouganda étaient représentés au Congo par leurs armées l'APR et les Forces de Défenses Populaires de l'Ouganda (FDPO) et s'occupaient donc tant de l'exploitation que de la vente des concessions minières de diamant, de l'or et du coltan avec l'appui des mouvements rebelles. Ce qui explique comment le Rwanda et l'Ouganda exportent des matières premières et pierres précieuses qu'ils n'ont pas chez eux ou alors en très petites quantités.

**Tableau 1 : Importations Belges des Diamants provenant du Rwanda et de l'Ouganda 1998-2001**

<b>Rwanda</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Carats	166	2500	30.973	9.970
Valeurs en UD \$	16.000	439.000	1.888.000	1.245.880
<b>Ouganda</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Carats	11.303	11.024	9.3387	23.957
Valeurs en UD \$	1.440.000	1.813.000	1.263.000	2.539.800

*Source : Dietrich Christian ; L'économie criminalisée des diamants dans la R.D Congo et les pays voisins, document hors série n°4, partenariat Afrique Canada, international Peace information service, 2002, p. 55.*

## **2. Modifications au niveau des structures de coopération régionale**

Il est question dans ces lignes d'identifier les modifications intervenues au niveau de la coopération régionale spécifiquement pour la RDC compte tenu du conflit armé.

En effet, le conflit armé congolais a fait émerger de nouveaux intérêts aussi bien entre les Etats qu'au niveau des grands ensembles régionaux africains.

Pour rappel, depuis les indépendances africaines dans les années 1960, beaucoup d'institutions de développement économique ont pris corps dans le continent à travers ce qui peut être appelé « les cinq Afriques » : Afrique centrale, Afrique australe, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et l'Afrique du nord.

Ces différentes institutions fonctionnent sous forme de grands ensembles économiques en vue d'assurer l'intégration et le développement des pays de la région. Etant donné que la synergie recherchée relève d'une importance stratégique et d'un impératif non négligeable compte tenu de l'évolution de la géopolitique mondiale dans le contexte actuel de la mondialisation.

Hormis sa position stratégique dans le continent africain, nul ne peut oublier que la RDC est d'abord un pays de l'Afrique Centrale. Dans ce sens, il est membre de :

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC en sigle créée depuis 1983 et regroupant 11 Etats membres à savoir : Angola, Rwanda, Burundi, Gabon, Cameroun, Congo, RCA, Tchad, Guinée Equatoriale, Sao Tome et principe).

La Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) organisation sous-régionale instituée en 1976 et regroupant le Rwanda, le Burundi et la RDC.

Avec l'avènement des guerres successives, on remarque un revirement de la coopération congolaise sur le plan régional. En effet, avec la guerre la RDC se trouve intégrée plus dans l'Afrique Australe que dans l'Afrique Centrale.

L'affiliation de la RDC à la Communauté pour le développement de l'Afrique Australe (SADC en sigle) ainsi qu'au marché Commun des Etats de l'Afrique Australe (COMESA) constitue un facteur majeur de déséquilibre de la coopération dans la région de l'Afrique Centrale.

Ce revirement porte à bien dire un coup sûr dans le fonctionnement des institutions économiques de l'Afrique Centrale précitées (CEEAC, CEPGL) à tel point que l'on ne parle même plus de l'intégration régionale dans les pays des grands lacs.

Actuellement la communauté économique des pays des grands lacs est paralysée à cause des conflits armés entre les Etats membres. Quant à la CEEAC, celle-ci se trouve dans un état de léthargie et se compte « parmi les communautés d'intégration économique sous régionale africaine les moins performantes »<sup>15</sup>.

Par ailleurs, le peu d'intérêt que la RDC accorde à cette communauté dans laquelle les deux de ses agresseurs (Rwanda & Burundi) font partie pourrait aussi s'expliquer au-delà de sa faible participation, par le montant trop élevé des arriérés de 2.338.287,65 dollars américains accumulés du fait de refus de contribuer à son budget de fonctionnement.

A l'opposé, la SADC en Afrique Australe, la CEDEAO à l'Ouest et l'union du Maghreb Arabe au nord sont bel et bien des réalités vivantes. Pour le cas de la SADC, la RDC affiche une participation active comme si elle faisait partie de l'Afrique Australe.

Le changement de la situation en terme de renforcement des relations de coopération avec l'Afrique Australe tout en paralysant la région centrale d'appartenance s'explique clairement par les nouveaux intérêts aussi bien militaires que commerciaux développés dans le contexte du conflit armé.

Sur le plan militaire, l'agression de la RDC par ses pays voisins Rwanda, Burundi et l'Ouganda dont les deux premiers sont ses compères aussi bien du CEPGL que de la CEEAC a créé une insécurité dans la région et oblige la RDC de s'intégrer en Afrique australe surtout lorsque l'on considère l'appui militaire de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe pendant que les pays mêmes de la région centrale tergiversaient pour intervenir. Cet appui est accompagné par la formation militaire des congolais en Angola et au Zimbabwe.

---

<sup>15</sup> RDC : Aide-Mémoire sur la 10<sup>ème</sup> session ordinaire de la conférence des Etats et de gouvernement de la CEEAC, Kinshasa, juin 2002.

Sur le plan commercial les nouvelles alliances aussitôt créées, se sont consolidées aussi bien dans les importations que dans les exportations entre la RDC et les pays de l'Afrique australe comme le témoignent les importations de la R.D.C. dans quelques pays de l'Afrique australe.

**Tableau 2 : Evolution des Importations de la RDC avec quelques pays de l'Afrique Australe 1998-2001 (en millions \$)**

	1998	1999	2000	2001
Importation totale de la RDC	800,01	587,41	703,94	670,66
Afrique du Sud	194,68	130,61	125,56	107,46
Zimbabwe	9,31	7,98	10,59	2,71

*Source : Données fournies par le FMI*

Ainsi, au-delà de ces considérations fortuites de la période de guerre, notre préoccupation est de savoir l'orientation que prendrait la politique étrangère de la RDC en matière d'intégration régionale, face aux trois scénarios qui se présentent :

1. Renforcer sa position dans le Sud à savoir la SADC.
2. Redynamiser la CEPGL et la CEEAC en Afrique centrale.
3. Asseoir une double intégration régionale, à la fois au sud et au centre de l'Afrique tout en reconnaissant les limites de chacun.

Pour le premier scénario, considérant le rôle stratégique que la RDC peut jouer dans le développement du continent africain, l'orientation de sa politique vers le sud néglige les aspects géopolitiques de l'Afrique centrale. La RDC risque de constituer tout simplement un grand marché pour l'Afrique australe surtout avec sa population élevée.

En outre, le niveau de développement économique des pays du sud et surtout celui de l'Afrique du Sud ne peut en aucun cas permettre à la RDC de jouer un rôle stratégique ou déterminant dans la région, si ce n'est pas que celui de wagon de la grande locomotive sud-africaine.

Quant au second par contre, le Congo/RDC demeure le géant de la région centrale de l'Afrique aussi bien par sa position géographique, son étendue que par ses potentialités diversifiées. Cependant, les questions liées à la paix et à la sécurité, surtout avec ses pairs voisins frontaliers qui ne cessent de convoiter ses richesses naturelles sont tellement cruciales. La déliquescence de l'armée congolaise et son incapacité à sécuriser son territoire national d'une part, et le « commercialisme militaire » des pays africains pour les ressources naturelles d'autre part, ne peuvent en aucun cas rassurer la RDC à l'état actuel de sa sécurité vis-à-vis de ses voisins même dans le cadre d'une intégration régionale rétablie.

Bien plus, même si la RDC signait la paix avec ses pays voisins à l'occurrence le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, ces derniers n'oublieront jamais que le Congo/RDC pourra un jour tenter de se venger, voire les annexer au pouvoir de Kinshasa vue leur petitesse, suite à la guerre qu'ils ont injustement fait au Congo et que le peuple congolais l'a lourdement ressenti. Et cette peur constituera toujours une pesanteur sur la sécurité de la région, malgré la tenue d'une conférence Internationale de Paix sur les grands lacs qui, à notre avis, n'est qu'une des thérapies provisoires.

En ce qui concerne le dernier scénario, celui de renforcer ses liens de coopération simultanément au centre et au Sud (CEEAC, CEPGL et SADC), ce dernier paraît sécuritaire pour la RDC en délabrement et lui rassure le temps de reconstituer ses forces militaires. Toutefois, sur le plan économique, le risque sera grand car le Congo risque de se placer en marge des grands ensemble, régionaux et cela lui priverait de bénéficier des fruits de la coopération de développement dans le cadre des accords régionaux.

A l'issue de l'évaluation de ces différentes options qui se présentent à la RDC, il ressort que celles de l'intégration totale en Afrique Australe et de la redynamisation de la coopération en Afrique Centrale sont des objectifs qui ne peuvent se matérialiser qu'à long terme. Car l'impératif actuel qui s'impose ne peut aller de pair avec une option exclusive au regard du processus de paix en cours dans les grands lacs.

C'est pourquoi, nous restons persuadé qu'à court terme il n'y aura pas de changement dans les structures économiques régionales de la RDC. Les relations avec le Sud seront toujours au beau fixe. Seulement il faut reconnaître que dans le cadre d'une nécessité historique, la RDC devra initier la politique ou la diplomatie de bon voisinage avec les agresseurs et ses pays limitrophes afin de se rassurer de la pacification et du rétablissement de son autorité administrative sur toute l'étendue du territoire. Et c'est dans ce cadre qu'il convient donc de considérer la nécessité à court terme d'une Conférence Internationale sur la Paix dans les grands lacs.

### **3. Les transformations économiques dues aux conflits armés au Maniema et au Nord- Kivu**

#### ***3.1 Contexte général de Maniema***

La province de Maniema est créée en 1988 suite à la volonté du régime du Président Mobutu d'améliorer l'administration en décentralisant le Kivu (découpage en trois provinces : Bukavu, Sud-Kivu, en tant que chef lieu de l'ancienne région du Kivu, a hérité de toutes les infrastructures. Le Nord-Kivu qui a hérité les infrastructures hôtelières et le Maniema, par contre, n'a hérité que de quelques grandes entreprises, SOMINKI, la SNCC (Société Nationale de Chemin de Fer du Congo), la Cotonnière de Kasongo, etc.

Le Maniema est divisé en sept territoires (Kailo, Pangi, Punia, Kibombo, Kasongo, Lubutu et Kabambare) et Kindu comme chef lieu de la province. C'est une province essentiellement agricole. Mais depuis 15 ans, son développement économique et social n'a pas été amorcé. Le développement, vu sous l'angle des conflits armés et/ou de l'unification politique, est mitigé ou confronté à des divers blocages.

Depuis le déclenchement de la guerre d'Août 1998, le Maniema évolue dans un contexte de déséquilibre des structures économiques, suite à l'arrêt de la production agricole (arachides, maïs, riz, coton, huile de palme...).

Les exportations mafieuses de certains produits miniers (coltan, or, wolfram, cassitérite, diamant...) ont élu domicile dans certains sites du Maniema dont : Kalima, Kailo, Kampene, Kibombo, Saramabila, Punia et Kama. Etant des exportations mafieuses, résultant des conflits armés, elles n'ont pas contribué à la consolidation de la balance commerciale de la province.

La conséquence directe de cette situation est la paupérisation, la clochardisation, la chosification de la population. Il faut ajouter à cela les tracasseries de mouvement mai-mai qui, au lieu de protéger la population contre les occupants, rançonne, enlève, torture, viole, terrorise et rackette. Ceci étant, la population est prise en tenaille par la force de résistance et les occupants. Cette situation d'ensemble a accentué la misère de la population du Maniema, province déjà enclavée.

Pour répondre à la crise résultant des conflits armés, crise dans l'approvisionnement en bien de première nécessité, et sortir la province de l'enclavement, quelques émergences (naissance des activités de survie) mais sans effet significatif par rapport aux catastrophes ont été enregistrées dans le chef de certains opérateurs économiques regroupés en Association et ayant créé des agences de transports aériens, boutiques, etc.

Grâce à ces quelques opérateurs, la province a été ouverte au Nord-Kivu et à Kigali pour les activités parallèles, orientées dans le domaine d'exploitation minière. Mais les conflits armés ont eu un impact négatif visible au niveau des entreprises, de la production agricole, de circuit d'échange qui s'est adapté au contexte de la guerre, le taux élevé de la malnutrition ayant une conséquence directe sur la population, mouvement massif de la population (188.971 habitants), situation humanitaire très compliquée, les acteurs d'intervention peu nombreux manquent de moyens.

### **3.2 Contexte général du Nord-Kivu**

La province du Nord-Kivu est aussi issue du découpage territorial de 1988. Elle a une superficie de 59.631 km<sup>2</sup> et comprend deux communes (Goma et Kisirimbi) et 6 territoires (Masisi, Rutshuru, Lubero, Beni, WaliKale et Nyiragongo). La population est estimée en 2000 à 3.596.833 habitants dont 20 % sont Rwandophones.

Depuis le début des années 90, cette province vit une situation désastreuse et confuse très particulière. Cette situation est caractérisée par des troubles interethniques, des conflits armés, des guerres de libération, de déplacement de la population (1.206.418 habitants) qui sont à la base d'insécurité tant physique, économique, nutritionnelle (98.000 enfants de 06 à 59 mois mal nourris) que sanitaire.

Ce contexte particulier de convoitise, de tentative d'annexion ou d'exploitation des richesses de cette province serait à la base d'une diminution très nette de la production agricole, la rareté des denrées alimentaires de base avec comme corollaire la destruction des conditions socio-économiques avec des implications graves sur le facteur malnutritionnel et sur la mortalité des groupes vulnérables comprenant les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitant.

Des localités de l'intérieur sous occupation des forces rebelles ne pouvaient plus s'approvisionner en produits manufacturés venant de Kinshasa ; tout comme elles ne pouvaient alimenter cette dernière ville et les autres villes de la R.D.Congo comme Mbuji-Mayi en produits vivriers et en matières premières comme le thé, le café, l'huile de palme, le haricot, etc.

Le trafic aérien Goma — Kinshasa et Goma — Mbuji-Mayi qui constituaient les principaux centres de consommation des produits agricoles et d'élevages en provenance du Nord-Kivu est resté longtemps inopérant. Les entreprises publiques et privées déjà en mal de fonctionnement

ont été saignées par l'administration locale. Les réserves bancaires de sécurité ont été mises à zéro. On assiste ainsi à une accélération de la dégradation des infrastructures de base, des conditions de travail et de vie sociale dans tous les secteurs vitaux du Nord-Kivu, un appauvrissement total de la population ; chosifiée et ramenée à lutter pour la survie, etc.

Certains membres de la population plus dynamique se sont constitués en collectif du bas peuple pour développer un mécanisme de survie et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Certaines personnes bien placées dans la hiérarchie du pouvoir installé ont profité de cette violence, de cette situation chaotique des entreprises, de cette dégradation économique, pour mettre en place un circuit parallèle d'enrichissement personnel ou de satisfaire les appétits individuels, au lieu de l'intérêt collectif des hommes, des femmes et des enfants sous leur Juridiction.

Les conflits armés ont entraîné une nouvelle configuration des structures économiques due à l'émergence de certains opérateurs économiques dans les différents secteurs économiques, en créant 85 entreprises pendant la période des conflits armés.

Enfin des structures budgétivores de coordination des entreprises publiques ont été créées. L'éruption volcanique, sans tenir compte de la souffrance qu'endure déjà la population est venue encore empirer la situation.

### **3.3 *La transformation des structures économiques dues aux conflits armés***

Les secteurs économiques ont subi des transformations dues aux décisions politiques prises pendant la guerre en réponse aux besoins à travers les secteurs financiers, industriel et minier, commercial et services

#### **3.3.1 Secteur financier**

Cessation des activités bancaires suite aux mauvaises décisions du RCD, entraînant un sinistre total des banques ayant pour conséquence l'absence du financement classique de l'économie. Il s'agit des banques commerciales et des crédits financiers : SOFIDE, BDEGL, BIC, Banque de crédits agricoles, etc.

En marge de la guerre, les coopératives d'épargne et de crédit qui drainent l'épargne populaire ont été mises en genoux par le pillage, le départ massif des épargnants, la perte du capital par vol et non-remboursement des prêts. Les réserves de sécurité des banques commerciales déposées à la succursale de la banque centrale ont été débloquées par l'administration en place.

La BCDC et l'agence de CADECO présente avant la guerre au Maniema (Kindu) sont inopérantes ce qui ne permet pas aux opérateurs économiques d'assurer les transactions bancaires. Mais une voie informelle est utilisée par les commerçants via négociants et comptoirs de matières précieuses pour expédier et recevoir de l'argent.

Néanmoins il y a eu un dynamisme financier pendant la guerre :

- Emergence des intervenants au niveau de micro finance, de crédits principalement dominés par les ONGD basés sur les activités génératrices de revenus pour la survie sans potentiel de développement ;
- Transformation des coopératives d'épargne et de crédits en petites banques : la mutuelle

- d'épargne et des crédits de Goma (MECREGO) drainant des déplacements de fonds privés et assurant le financement du commerce et même le transfert de fonds pour achat à l'étranger ;
- Transformation des cambistes en usuriers en réponses à une très forte demande ;
  - Création de la banque internationale de crédit (BIC) mais fermée sur une décision politique ;
  - Stabilité monétaire suite à la rareté des billets de banque et à l'utilisation passagère de la monnaie étrangère (Franc rwandais) ;
- Apparition tardive des bureaux de change organisés (FOREX, SOFICOR )

### **3.3.2 Le secteur minier**

Les guerres civiles résultent beaucoup plus souvent d'opportunités économiques que de griefs et, par conséquent, certains groupes rebelles sont avantagés par le conflit et ont donc de puissants motifs pour l'amorcer et l'entretenir<sup>16</sup>.

Cette déclaration de Collier explique comment le pillage des ressources naturelles est à l'origine d'un grand nombre de conflits actuels, par rapport à certains facteurs longtemps considérés comme lutte contre l'oppression, l'exclusion, l'inégalité, etc.

Comme on le voit, la guerre de la RDC ne se démarque presque pas de ce schéma que propose Collier étant donné qu'elle a constitué un moment propice pour toutes les parties impliquées au conflit de se servir de manière libre et volontaire, des richesses naturelles tant convoitées.

L'exploitation illégale des ressources minières congolaises, que d'aucuns qualifient de pillage a déstructuré le secteur de production ainsi que de commercialisation.

Ainsi, il est question dans ces lignes d'examiner les nouvelles structures de production ainsi que de commercialisation développées et évaluer leur capacité à s'ajuster au regard du processus de réunification nationale déjà en cours.

#### ***3.3.2.1 Nouvelles structures de production minière***

Il s'agit du secteur qui a connu plus de modification étant donné que les richesses minières de la RDC en l'occurrence l'or, le diamant, le coltan, la cassitérite, le wolfram, etc., ont constitué les principales motivations de ce conflit armé congolais.

Même si tout le secteur minier n'a pas été épargné, il convient de relever que la production de l'or, du diamant du coltan, de Cassitérite, de Wolfram, etc. ont subi des perturbations graves. Car, contrairement au cuivre, au cobalt, etc., qu'il faut extraire de façon industrielle puisqu'ils exigent des investissements substantiels et une certaine stabilité sur les lieux d'extraction, on peut extraire les diamants alluviaux dans des zones de guerre avec peu ou pas de moyens techniques. On peut en faire l'extraction dans des endroits instables sur le plan militaire, qui changent de main régulièrement entre les belligérants. Et enfin, le prix des diamants est relativement constant et reconnu sur le plan international, et leur ratio valeur-poids est plus élevé que celui de toute autre matière.

---

<sup>16</sup> Oilier Paul : Economic causes of civil conflict and their implication for policy, World bank, June 15, 2000.

En d'autres termes, les perturbations de plus en plus prononcées dans les secteurs de diamants et de l'or s'expliquent par le fait que l'économie du diamant et de l'or est fondée sur le rêve d'une richesse immédiate, ils nécessitent peu d'investissements, ils sont faciles à transporter et leur commerce est ou semble être pratiquement incontrôlable.

Eu égard à ces facteurs explicatifs, toutes les parties impliquées dans le conflit congolais (gouvernement de la RDC, les factions rebelles ainsi que les diverses armées étrangères) ont fait de l'exploitation minière leur objectif premier afin de s'assurer du financement de leurs activités militaires.

Ainsi, à côté du secteur minier structuré composé essentiellement des entreprises para publiques (GECAMINES), la Miba, la Société Minière et Industrielle du Kivu (SOMINKI) et l'Office d'Or de Kilo-Moto (OKIMO), on a observé plusieurs contrats signés lesquels ont donné naissance à plusieurs petites sociétés minières, bien que beaucoup, sinon la plupart, n'avaient pas une capacité financière. Ce qui confirme donc que « le déploiement militaire en RDC sous prétexte des préoccupations en matière de sécurité visait principalement à faciliter l'exploitation des ressources du Congo. Ce commercialisme militaire justifie sûrement et en grande partie que le déploiement d'armées étrangères nationales (Rwanda, Burundi, Ouganda, Zimbabwe, Angola ainsi que la Namibie) était plutôt fondé sur des considérations commerciales. De nombreux exemples d'entreprises commerciales mises sur pied témoignent à suffisance cette exploitation exagérée des ressources naturelles.

### *3.3.2.2 Les difficultés du secteur Minier Traditionnel*

La production minière de l'Ex SOMINKI est confrontée à d'énormes difficultés tant d'ordre structurel que conjoncturel. Elle est pour le moment à l'arrêt. La société s'occupe uniquement de la commercialisation des produits de l'exploitation minière artisanale des anciens travailleurs de la société et qui ne profite pas à la province. Toute l'exploitation minière artisanale est dans un réseau maffieux et orientée vers Kigali. Il existe un réseau de transport reliant les sites miniers et les comptoirs d'achats et les négociants. Le cas du Kivu bien décrit par Didier de Faily, reste valable pour le Maniema<sup>17</sup>. Bref, le manque d'organisation du marché artisanale abandonné dans les mains des profiteurs qui ne contribuent pas au bien être social et à l'essor de la province.

### *3.3.3 Secteur de transport et communication (Maniema)*

Dans le domaine de transport, la Société nationale de chemin de fer (SNCC) a cessé ses activités depuis 1998. Sur un personnel de 525 personnes basées à Kindu avant la guerre, 200 seulement ont été recensées en 2003. La différence soit 325 personnes sont parmi celles qui sont déplacées et décédées. Néanmoins, dans ce chiffre 70 membres du personnel sont morts à Kindu à cause de la misère (malnutrition).

La désintégration de la voie ferrée a entraîné un enclavement total de la province et son appauvrissement. Au niveau de la voie fluviale Kindu-Ubundu, sur 3 bateaux opérationnels avant la guerre, un seul sur trois est réhabilitable. Les trafics ferroviaires et fluviaux sont complètement coupés.

---

<sup>17</sup> De Faily Didier : Coltan pour comprendre, in l'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2000-2001, L'Harmattan 2001, p.279-306.

La réhabilitation de la voie ferrée Kindu-Kabalo nécessite 1 million de dollars. En ce qui concerne Kabalo-Kalemie, la réhabilitation seulement du pont Nzovu nécessite près de 1,4 millions de dollars que la SNCC ne peut mobiliser

En ce qui concerne la réhabilitation de la ligne Kindu-Kabalo, un financement USAID d'un million de dollars est disponible depuis le mois d'octobre 2003 et c'est le F.H.I (Food for the hungry international) qui s'occupe de la gestion. Trois ONG internationales vont s'occuper de la réhabilitation.

Le tronçon Kindu-Ngaze (154 km) est confié à CARE, Ngaze-Kibombo (106 Km) confié à CONCERN et enfin Kibombo-Nguena (154 km) sera prise en charge par F.H.I. ou CARITAS. La SNCC s'occupera d'une partie des travaux techniques inclus dans le budget. Mais pour le moment rien n'est encore fait.

Les routes de Maniema sont presque toutes impraticables. Aucune route ne permet la sortie vers d'autres centres d'approvisionnement provincial. La province serait complètement enclavée n'eût été la présence de quelques agences de transport tenues par certains commerçants regroupés en association.

Malgré la présence des agences et des associations de transport aérien, soulignons qu'on ne peut pas développer le commerce, offrir des prix proches du pouvoir d'achat de la population par le transport aérien.

En matière de communication, le Maniema ne pouvait pas communiquer avec le reste du pays n'eût été l'installation de la société Vodacom à Kindu rendue possible par la présence de la MONUC à Kindu et qui est le grand client à près de 80 %. Ce qui permet aujourd'hui aux opérateurs, économiques de sortir de leur isolement.

Par ailleurs, l'antenne de la resatelsat est dans un état de délabrement total. Donc il n'y a pas de télévision à Kindu, sauf la radio okapi de la Monuc qui est opérationnelle.

### **3.3.4 Le secteur d'énergie (Maniema)**

La province de Maniema manque actuellement d'énergie capable de favoriser la mise en valeur de son important potentiel.

Néanmoins il existe deux centrales thermiques dont l'une est à Kindu, l'autre à Kasongo. Elles ne fonctionnent pas depuis le déclenchement de la guerre de 1998 et actuellement à cause de manque de gasoil et de la vétusté de réseaux de distribution. La mise en fonction d'un groupe nécessite 960 litres de gasoil par jour. La population étant très pauvre elle ne peut pas prendre en charge par sa participation aux frais de fonctionnement de la société. L'absence d'électricité bloque l'émergence des PME manufacturières.

Une seule société de commercialisation des produits pétroliers à savoir Petro-Congo est installée à Kindu. Elle reste inactive depuis 1998.

Le carburant est fourni par les petits commerçants qui achètent le carburant à Goma et l'achemine à Kindu par avion en raison de 0,55 \$ le litre pour le revendre en plus des diverses charges 2 \$/litre.

### 3.3.5 Le secteur du commerce et de services

En ce qui concerne le secteur du commerce général du Maniema, la plupart des maisons commerciales sont devenues des bureaux et des églises. L'approvisionnement est difficile et coûteux, à cause du coût très élevé de transport aérien. Quelques petits commerçants combinant vente d'articles de première nécessité et achat et vente des matières précieuses tiennent le coût pour survivre, dans une province où il n'y a aucune grande entreprise capable d'offrir un emploi à la population active. Les produits manufacturés sont trop chers à Kindu à cause du coût de transport. Exemple un sac de ciment de 50 kg coûte 35 \$, un sac du sel de 50 Kg coûte également 35 \$, une bouteille de bière Primus coûte 3 \$, etc. Le tableau suivant donne une indication sur le coût de transport supporté par un commerçant de Kindu pour expédier les produits manufacturés Goma-Kindu par avion.

**Tableau 3 : Coût réel de transport aérien supporté par un commerçant au Maniema**

Nature de taxe	Tarif en \$
Transport	0,55
R.V.A	0,009
Taxe de transfert des produits manufacturés	0,02
FPI	0,01
OCC	0,01

Lorsqu'il s'agit des produits miniers, il y a une taxe supplémentaire de CNE (0,03 \$/Kg) et la taxe de mine (0,1 \$/Kg) qu'il faut payer.

Il faut noter que le temps d'écoulement de la production est très long à Kindu à cause de manque de liquidité auprès de la population très démunie et accroupie dans la misère la plus extrême. Les tracasseries administratives et policières démoralisent certaines maisons commerciales.

En ce qui concerne le Nord –Kivu, il y a eu division de l'espace commercial de la province en Grand Nord (Beni et Lubero) et Petit Nord (Masisi, Walikale, Rutshuru et Nyiragongo) en fonction de l'imperium de différentes factions armées.

Nous notons également l'érection d'une barrière douanière à l'intérieur de la même province notamment à Rwindi et la situation persiste jusqu'aujourd'hui. La fiscalité pratiquée au Grand Nord est différente de celle qui est en vigueur au Petit Nord.

Plusieurs activités commerciales ont disparu et les nouveaux circuits d'approvisionnement en produits manufacturés ont été mis en place (Kampala, Nairobi, Dubaï). Les échanges commerciaux se sont intensifiés avec le Sud-Kivu, le Nord-Kasaï et le Nord-Katanga.

Il y a eu disparition de l'opportunité de commercialisation de produits agricoles et d'élevage de Nord-Kivu vers l'Ouest.

### 3.3.6 Les autres secteurs (Maniema)

La Régideso est incapable de fournir l'eau à la population suite au manque d'énergie pour tourner ses machines. Le travail actuel des agents est le maintien de l'outil à l'état et la vente parfois de l'eau une ou deux fois par semaine au bas du château d'eau à 10 FC par bidon de 25

à 30 litres.

Le secteur hôtellerie, compte tenu de la rupture des trafics tant ferroviaire que fluvial ainsi que la réduction du transport aérien, manque de clientèle.

Il faut aussi noter que les conditions d'accueil ne sont pas viables. Il manque d'eau et d'électricité. Il n'y a pas de climatisation ni de simple ventilateur, Il n'y a pas de restauration ni de bar. Les boissons si elles sont disponibles elles coûtent trop cher, etc.

### **3.3.7 Les transformations dues aux décisions politiques et conséquences engendrées au niveau des entreprises congolaises**

#### ***3.3.7.1 Transformations dues aux décisions politiques pendant la guerre***

- Octroi des autorisations d'exploitation minière ;
- Octroi des autorisations des sociétés de surveillance étrangère
- Octroi des autorisations des sociétés de télécommunication, d'assurance et de Cyber Café ;
- Création des coordinations et des entreprises d'Etat (du portefeuille) ;  
Création d'un nouveau service de contrôle anti-fraude (OPERP) opérant parallèlement avec l'OFIDA et l'OCC.

Comme dynamisme, notons la création de plusieurs entreprises à l'Est de la RDC et enregistrées au nouveau registre du commerce pendant la guerre du RCD.

Le tableau suivant reprend la liste des commerçants immatriculés au niveau de registre du commerce durant la période de conflit armé ayant créé des entreprises.

**Tableau 4 : Liste des commerçants immatriculés au niveau de registre du commerce durant la période du conflit armé**

N° d'ordre	Nom du commerçant ou de la société	N.R.0	N° d'ordre	Nom du commerçant ou de la société	N.R.0	N° d'ordre	Nom du commerçant ou de la société	N.R.0
3527	Air Graben Express	2331	3552	Flying Air SPRL	2357	3582	Kavira Sambili Angélique	2383
3528	Banque Privée du Congo	2332	3553	Patel Ravjibai Keshavbai	2358	3583	Société Clanas SPRL	2384
3528(bis)	Feza Bahati	2332	3554	SadanandPandurang Kamal Kishore	2359	3584	Kiyana M. Kubuya Jérôme	2385
3529	Société Pétrolière de l'Est	2333	3555	Yosua Kavenya Jean Paul	2360	3585	Kavugho Ngulu Mwoke	2386
3530	Muvunyi Viateur	2334	3556	Société Sky Net Congo SPRL	2361	3586	Habivekere Kirega	2387
3531	Wingas Air-Congo	2335	3557	Mutualité Agissante Ristourne SPRL	2362	3587	Amani Bulabula	2388
3532	Rugangura Bosco	2336	3558	Congo Tobacco Company	2363	3588	Masika Bulindora	2389
3533	Rwangangihana Patrick	2337	3559	Société I.A.T SPRL	2364	3589	Ulimubenshi Ntamenyumusi	2390
3534	Société Sodelac	2338	3560	Société MPC(Mining Processing	2365	3590	Société CKK SPRL	2391
3535	Mungunda Mukoshi (Ki Emerita)	2339	3561	Sara Kabwe	2366	3592	Société SCAR SPRL	2392
3536	Peace Air Company	2340	3562	Société Cagefs-Consult SPRL	2367	3593	Alikhan Amirali Mwajuma	2393
3536 (bis)	Gataraki Nyange Jacky	2341	3562	Umujesi Ilibagiza	2367 bis	3594	Société Afrifom-Congo SPRL	2394
3537	K.K. Security Congo(KKS)	2342	3563	Jaffar Mohamed Hijazi	2368	3595	Groupe des Bâtisseurs "G.B."	2395
3538	Nzigireciza Espérance	2343	3564	Yoshwa Kavusa-Kanumbalusi Jacques	2369	3596	Tarique Hussein Rizui	2396
3539	Sabera Champeli Gulam Abas	2344	3566	Kisubi Malemo Edmond	2370	3597	Société Socogimpex	2397
3539 (bis)	Happs Business	2344	3567	Jamila Mwenza	2371	3598	Société Lara	2398
3540	Siko Air SPRL	2345	3568	Société Sajon SPRL	2372	3599	Société Socotecom SPRL	2399
3541	Paluku Malisawa	2346	3570	Kahindo Sindani	2373	3600	Kashando Vichi Viren	2400
3542	Venkata Reddy Kolli	2347	3571	Katuo Pascal Kese	2374	3601	Bazimya muhoza	2401
3543	Société Socosamu SPRL	2348	3572	Société Lucky Star SPRL	2375	3602	Diarra Bère	2402
3544	Société Lac-Kivu SPRL	2349	3573	NdogiyimaneMayode Abdon	2376	3603	Kakula Balikwsha	2403
3545	Société Vert Diamant SPRL	2350	3576	Société M.B.0 SPRL (Aéro)	2377	3604	Entreprise Générale d'Electricité au Congo	2404
3546	Ntete Matondo Rozi	2351	3577	Société Culture plus SPRL	2378	3605	Hangi Muhabura Sikuje	2405
3547	Société Goma Kitoko SPRL	2352	3578	Société Metachem SPRL	2379	3606	Kebene Bichubulo	2406
3548	Katubanya Isu Déo	2353	3579	Bakatswaki Kavusa Semevi	2380	3607	Nzeze Uzamukunda Mériel	2407
3549	Rukeza Bazambaza	2354	3580	Etablissements Great Lac Trading	2381	3608	Société SOM	2408
3550	Société la Star SPRL	2355	3581	Zagabe Chiruza	2382	3609	Kalinda Kavumba Donatien	2409
3551	GishugiSwedy	2356						

Source: Division de l'Economie nationale du Nord-Kivu à Goma

Comme on peut le constater 85 entreprises ont été créées pendant la période des conflits armés. La plupart d'entre elles s'occupent des activités d'import-export, minières et aussi dans les secteurs bancaires et d'assurance.

Les activités d'import-export sont de plus en plus tournées vers le Rwanda et l'Ouganda avec l'importation des produits manufacturiers et l'exportation des produits vivriers congolais.

Toutefois, l'analyse de la situation des entreprises créées fait ressortir que certaines d'entre elles, au lieu de renforcer l'efficacité du secteur entrepreneurial congolais, ont engendré des problèmes, perturbé la structure économique du pays et par Id, miné le processus de réunification politique et économique du pays.

Tel est le cas, à titre illustratif, de la SCAR s.a.r.l (Société congolaise d'assurance et de réassurance ).autorisée d'exploiter les assurances dans tout le territoire sous l'autorité du RCD. Il s'agit donc d'une société par action à responsabilité limitée, enregistrée au n°2392 du registre de commerce de la division provinciale de l'économie nationale à Goma.

Considérant ce cas particulier de la SCAR s.a.r.l, la difficulté qu'elle suscite provient relativement de son objet d'exploitation ainsi que de tous les mécanismes forgés afin d'aboutir à sa création, qu'il convient de présenter de manière sommaire.

En effet conformément à l'article <sup>1er</sup> de l'ordonnance loi n°240 du 2 juin 1967 ; et aux accords signés dans le cadre du CPGL, la SONAS jouit du monopole de toutes les opérations d'assurances en RDC.

Mais pendant la guerre, en date du 22 septembre 2000, la Société Nationale d'Assurance du Rwanda, SONARWA en sigle proposa une convention de partenariat à la SONAS, direction provinciale de Goma, dans le cadre de coassurance entre les deux sociétés dans la zone contrôlée par le RCD.

La convention de partenariat élaborée par la SONARWA et soumise à la SONAS prévoit à son article 3 que la répartition des risques et des bénéfices soit de 70 % pour la SONARWA et de 30 % pour la SONAS. Le recrutement et la formation des apporteurs d'affaires basés en RCD relèvent de la responsabilité de la SONARWA (Art.4). Quant au règlement de litiges portant sur l'exécution ou sur l'interprétation de la convention, à défaut d'une entente à l'amiable, les juridictions de Gisenyi (au Rwanda) seront compétentes pour trancher.

Comme on le voit, cette convention a été élaborée de manière unilatérale où la SONARWA s'est arrogée tous les avantages financiers, toutes les prérogatives de gestion et voire même juridique pour réduire la SONAS, alors assureur détenant le monopole en RDC, qu'à un simple courtier d'assurance. Ce qui n'a pas plus aux dirigeants de la SONAS du Nord-Kivu qui ont refusé la convention.

Ce refus a conduit à la libéralisation du marché des assurances par le RCD en date du 28 mars 2003 sur décision n°18/RCD/CUPSG/2003, Signée par Adolphe Onusumba, alors Président du RCD, portant libéralisation des assurances et fixation des conditions d'exploitation des entreprises d'assurances sur l'étendue du territoire sous l'administration du RCD.

Au terme de l'article 3.1 de cette décision, il est entendu que la création d'une entreprise d'assurance est subordonnée à l'obligation de remplir toutes les conditions exigées par la loi congolaise pour la constitution d'une Société par action à responsabilité limitée. En outre,

cette décision stipule que le capital des entreprises d'assurances opérant sur l'étendue du territoire sous administration du RCD doit être à participation congolaise de 30 % au moins, qu'il s'agisse des sociétés mixtes ou privées (Art. 4).

La contradiction que recouvre cette décision à son article 3.1 ne laisse guère à faire savoir aux autorités du RCD que sous cette condition, seul le président de la République est la seule personne capable d'agréer une Société par Action à Responsabilité Limitée en RDC selon la loi. Par ailleurs, l'exigence d'au moins 30 % de participation dans les entreprises pour les congolais ne peut laisser à penser qu'aux termes de propositions faites à la SONAS par la SONARWA. En d'autres termes, on peut en déduire que la libéralisation du secteur des assurances dans le territoire sous administration du RCD s'est faite sur base des principes et conditions édictées par la convention de partenariat élaborée de manière unilatérale par la SONARWA, au seul motif de forger ou fabriquer un cadre légal pour l'exploitation du secteur des assurances par le Rwanda.

C'est ainsi qu'après cette décision du 28 mars 2003, la SCAR dont les activités étaient déjà opérationnelles sur terrain, sera légalement constituée

A la création de la société, elles sont inégalement souscrites en numéraire de la manière suivante.

**Tableau 5 : Actionnaires de SCAR s.a.r.l (en USD)**

NOM	Nombre d'actions	Capital souscrit USD	Capital libéré
1. SONARWA s.a	700	70.000	35.000
2. Station Jambo SAFARI	500	50.000	25.000
3. Mining business COMMODIES SPRL	480	48.000	24.000
4. International Business Communication	140	14.000	7.000
5. BISHIWEKA NYAMUVIRAHIRA	100	10.000	5.000
6. Mlle CHIBE-CHA-BEN BISHIWEKA	20	2.000	1.000
7. Francine	20	2.000	1.000
8. BALAMAGE N'KOLO	20	2.000	1.000
9. Corneille KAREKEZI	20	2.000	1.000
10. MUBILIGI KANAMUGIRE Jean-Pierre			

Soit au total 2.000 actions pour un montant de 200.000 \$ américains dont 100.000 USD immédiatement libérés.

La SONARWA à elle seule s'arroge, avec les 700 actions, tous les pouvoirs et responsabilités de direction de la SCAR, prérogatives reconnues à tout actionnaire majoritaire.

Mais à l'ouverture officielle, le capital a été porté à 1.000.000 \$ soit une augmentation de 500 %, mais on ne sait pas si les actions ont suivi ce mouvement.

Cette exploitation du monopole de la SONAS est favorisée par les autorités du RCD qui jusqu'au 28 mars 2003, c'est-à-dire après la signature de tous les accords de paix : LusaKa, Sun City et accord global et inclusif et juste à une semaine de l'endossement de l'accord global et inclusif de transition, ont posé des actes qui minent la transition et ébranlent à la longue le processus de réunification lors de l'harmonisation.

C'est ainsi que par sa lettre n° 3420/D024/4910/PGR/2003 du 27/11/2003, le procureur général de la République a ordonné aux Sieurs procureurs généraux près les Cours d'Appel de Goma et de Bukavu d'inviter les responsables de toutes ces entreprises qualifiées de « fonctionnant hors la loi » notamment la SCAR, de cesser immédiatement leurs activités pour motif de violation du monopole de la SONAS sur les assurances en RDC et du fait que la décision de libéralisation des assurances prises par les autorités du RCD après la signature de l'accord global et inclusif de réunification du pays est « réputée non écrite ».

Réagissant à cette demande, le gouverneur de province du Nord-Kivu considère que l'injonction de fermeture de SCAR est intempestive et inopportune, dans la mesure où elle viole la lettre et l'esprit de l'accord global et inclusif issu des négociations politiques congolaises qui prévoit que les actes légaux et réglementaires posés par les belligérants congolais détenteurs de l'autorité de l'Etat durant la guerre feront l'objet d'une harmonisation au niveau du gouvernement de transition.

Voilà pourquoi le gouverneur par sa lettre n° 1/580/CAB/GP-NK/2003, invitait instamment le procureur général de la République de laisser la SCAR vaguer tranquillement à ses occupations, et en tout état de cause, en sa qualité de représentant du chef de l'Etat et du gouvernement de transition au Nord-Kivu et donc responsable de l'ordre public et de la paix civile dans la province, il ne permettrait pas qu'il soit donné suite à une injonction d'autant plus irresponsable et vexatoire qu'elle ne procède d'aucune décision de justice.

Voilà en effet, autant de difficultés qui minent d'avance le processus de paix et de réunification de la RDC. En réalité le cas de la SCAR n'est pas le seul car, pendant la guerre, plusieurs contrats aussi bien d'exploration que d'exploitation des matières précieuses ont été conclus.

Le cas de SCAR révèle l'existence d'un bicéphalisme dans le fonctionnement de l'administration centrale, créant la lourdeur dans l'unification politique et entraînant un blocage de l'unification économique.

Cependant à l'allure où le débat a été amorcé, il apparaît que l'harmonisation ne pourra être effective étant donné que les anciens belligérants disposent des intérêts financiers dans les entreprises créées, où ils trouvent leur compte.

Signalons toutefois que la plupart des informateurs ciblés dans notre enquête déplorent la concurrence déloyale livrée par certaines de ces entreprises, et qu'ils qualifient même des sociétés pirates, dont les propriétaires ne sont que des figurants ou salariés, embauchés dans le but de permettre aux sociétés étrangères et surtout rwandaises d'avoir la main mise sur le commerce, les finances et l'économie du Nord-Kivu, et d'en assurer le contrôle.

Néanmoins, la position de monopole dans certaine mesure crée de préjudice aux consommateurs. Car l'entreprise monopoleur peut profiter de sa position pour ne pas améliorer la qualité de service qu'elle est censée offrir aux consommateurs. Telle est la critique souvent formulée à l'encontre de la SONAS.

### *3.3.7.2 Conséquences engendrées au niveau des entreprises congolaises*

De nombreux exemples témoignent les conséquences désastreuses dues à une gestion prédatrice entraînant :

- Le sinistre total des entreprises suite au pillage, à l'éruption volcanique pour Goma et cessation des activités pour certaines suite au manque des matières premières et de financement. Notons toutefois que la plupart des entreprises étaient déjà en difficulté conjoncturelle et structurelle avant la guerre. Mais celle-ci est venue mettre fin à leur activité ;
- Disparition de la banque commerciale, CADECO et banque centrale au Maniema dont les réserves ont été saignées par les occupants. C'est ce qui a entraîné l'arrêt des activités monétaires et le blocage de l'essor économique de la province ;
- Avant la guerre, le Maniema disposait encore de quelques entreprises opérationnelles telles que la SNCC (Suzarail), la SOMINCO (Sominki), la REGIDESO, la SNEL, le PETRO-CONGO, la BCDC, la COTONNIERE, la SONAS, l'ANDRIACO et le CHANIC. Suite à la guerre, il y a un arrêt total des activités de ces entreprises.
- Les entreprises publiques ont été entièrement saignées (retrait de la totalité des recettes les premières années et 40 % par la suite).
- Les décisions économiques prises à Kinshasa ne sont pas applicables au Maniema. C'est le cas de la DGA de SOMINCO qui n'a pas été accepté vers fin novembre début décembre à Kalima par les autorités provinciales, considérant cette nomination comme illégale et ne cadrant pas avec les accords de Pretoria et l'article 198 de la constitution de transition qui stipule, selon la lecture des autorités provinciales, que les mandataires restent en fonction jusqu'à la nomination des nouveaux mandataires. En réalité, il y a aussi un problème de fond, la SOMINCO n'est pas reconnue. La société minière de Kalima qui est reconnue est la SOMINKI qui dispose déjà d'une équipe de coordination.

En définitive, malgré l'unification politique du pays, toutes les décisions prises à Kinshasa ne sont applicables que lorsqu'elles rencontrent l'intérêt économique de ceux qui ont soutenu l'agression de la R.D.C.

## **4. Les perturbations enregistrées dans les activités agricoles à la suite de l'émergence de nouveaux marchés, du déplacement des populations et sur le plan social et humanitaire**

### **4.1 La perturbation enregistrée dans les activités agricoles**

Pour montrer la perturbation enregistrée dans les activités agricoles au Maniema et au nord-Kivu, présentons d'abord l'évolution de différentes productions.

**Tableau 6 : Evolution de la production agricole au Maniema 1988/89, 1996-2000 (en kg)**

<b>Production</b>	<b>1988/89</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Riz Paddy	114.925	48.170	40.944	37.091	33.719	31.310
Maïs	60.859	31.283	26.590	24.088	21.898	20.334
Arachide	39.685	16.373	13.918	12.608	11.462	10.643
Manioc	1.270.800	806.881	685.849	621.298	564.817	524.473
Banane	69.337	42.941	36.450	33.064	30.058	27.912
Huile de palme	-	-	-	-	-	14.400

Source : FEC Maniema, 2003.

Ces données montrent bien la baisse de la production agricole depuis le déclenchement de deux guerres. La situation s'est aggravée à partir de la deuxième guerre. Au-delà de 2000, la population rurale était en majorité dans la forêt. Ainsi est-il difficile d'avancer un chiffre approximatif de la production agricole des années 2001 et 2002.

L'essor de cette production est aussi entravé par les éléments suivants :

- la dégénérescence des semences ;
- l'absence de personnel qualifié et de matériel adéquat pour un travail efficace et pour encadrer des paysans ;
- le manque de main-d'oeuvre, les jeunes se concentrent dans les centres d'exploitation des matières précieuses à cause du gain rapide au lieu d'attendre le salaire mensuel qui d'ailleurs n'est même pas payé et fait l'objet de cumul des arrières ;
- la recrudescence forestière dans des plantations de café et de palmiers à huile ;
- Les unités industrielles d'exploitation forestière sont actuellement inexistantes. Les anciennes unités acquises par des personnes sans impunité et sans aucune culture industrielle sont abandonnées par ces dernières

La société cotonnière a arrêté ses activités depuis 1996 lors de la première guerre de libération suite aux pillages. Sa dernière production est évaluée à 1.711.409 kg et date de 1996. L'arrêt de ces activités en amont a entraîné des difficultés en aval, des entreprises qui utilisaient (le coton) comme matière première dans leur processus de production. C'est le cas de Sotexki à Kisangani.

**Tableau 7 : Evolution de la production animale au Maniema 1996-2000 (nombre de tête)**

Production	1996	1997	1998	1999	2000
Bovins	175	169	107	72	34
Ovins	39.856	85.528	31.885	25.906	21.921
Caprins	95.031	35.870	76.025	61.770	52.267
Porcins	13.932	12.539	11.146	9.056	7.663
Poules	812.779	731.501	650.223	583.306	447.028
Canard	280.404	252.364	224.323	182.263	154.222
Lapins	2.230	2.007	1.784	1.449	1.226
Pintades	1.875	1.687	1.500	1.219	1.031
Cobayes	3.331	2.996	2.665	2.165	1.832

Source : FEC, Maniema, 2003.

Il ressort de ces statistiques des espèces domestiques que la population du Maniema devrait connaître un déficit criant en produits d'origine animale, si ce n'était l'apport couvert par les ressources naturelles notamment du gibier et du poisson qui, malheureusement sont exploités de manière irrationnelle sans respect des périodes de fermeture de chasse et de pêche avec comme conséquence, à terme, la destruction de la biodiversité.

Aucune infrastructure Zoo-sanitaire fonctionnelle n'existe au Maniema ni abattoir, ni clinique vétérinaire, ni dispensaire, ni encore moins dispensaire ou officine vétérinaire, chambre froide, ni provenderie.

**Tableau 8 : Evolution du nombre des Etangs au Maniema 1996-2000 (Tilapia )**

	1996	1997	1998	1999	2000
Etangs	1694	2390	3065	3498	3958

Source : FEC, Maniema, 2003.

Il y a une extension manifeste des activités piscicoles constatée par l'augmentation du nombre des Etangs. La production est très faible par manque de connaissance des normes de construction d'un étang piscicole (emplacement, mode d'exploitation, alimentation, entretien, conduite, etc.) et surtout l'utilisation des alevins de race dégénérée.

C'est pour équilibrer tant soit peu son alimentation, en général pauvre en protéines d'origine animale, que la population du Maniema s'adonne à l'aménagement des étangs piscicoles. Plusieurs facteurs militent en faveur de cette activité, notamment les deux guerres dites de libération.

**Tableau 9 : Effectifs du cheptel animal au Nord- Kivu (en nombre de tête)**

<b>Année</b>	<b>Bovins</b>	<b>Caprins</b>	<b>Ovins</b>	<b>Porcins</b>	<b>Volailles</b>
1990	275.000	326.450	98.077	109.935	1.696.750
1991	284.900	348.450	102.980	115.000	2.037.000
1992	295.000	372.000	108.000	122.500	2.567.000
1993	177.320	308.775	81.034	97.191	1.826.064
1994	110.342	352.589	68.453	80.735	1.635.841
1995	57.665	306.600	62.811	54.981	1.385.378
1996	48.194	289.341	72.054	38.487	1.628.992
1997	35.012	227.946	43.091	32.382	1.628.992
1998	36.272	257.141	45.451	34.167	2.003.497
1999	59.049	287.654	71.659	38.487	1.468.695
2000	61.336	307.095	75.152	40.997	1.850.830

Source : SNSA ; Service National des statistiques agricoles  
De 1990-1996 : Résultats des enquêtes SNSA harmonisés  
De 1997-2000 : Compilation et harmonisation des plusieurs informations provenant de différents recensements indépendants.

Ce tableau montre l'évolution du cheptel animal au Nord-Kivu pour la période 1990 et 2000, en ce qui concerne le bovin, la baisse est considérable depuis l'éclatement de différents conflits interethniques, la guerre de libération et la guerre d'agression.

**Tableau 10 : Principales productions végétales du Nord-Kivu (en tonnes)**

Spéculation	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
1. Manioc	622.000	419.100	415.747	279.350	391.415	362.901	355.287	365.743	377.449	388.572	399.905
2. Maïs	55.000	56.200	57.500	52.984	54.179	30.849	43.001	44.238	45.656	46.969	48.630
3. Haricot	94.000	108.553	112.290	107.408	108.997	41.437	61.309	63.109	65.129	67.041	69.364
4. Riz paddy	7.300	7.394	7.570	7.690	8.621	17.304	19.667	20.224	20.871	21.462	222.228
5. Arachides	11.000	11.440	11.954	12.410	13.271	6.707	7.561	7.818	8.068	8.342	8.326
6. Banane	510.000	503.297	514.916	588.096	567.942	424.496	518.925	535.238	552.363	559.727	567.322
7. Patate douce	-	75.232	75.968	87.491	88.239	22.528	23.249	23.976	24.743	255.517	24.761
8. Pomme de terre	n.r	n.r	n.r	87.818	89.680	47.576	49.098	50.500	52.116	53.604	52.290
9. Sorgho	n.r	n.r	n.r	20.646	21.678	3.665	3.781	3.936	4.062	4.285	4.695
10. Blé	9.939	n.r	n.r	n.r	11.156	8.400	8.669	9.809	10.123	n.r	n.r
11. Taro	19.367	19.256	19.640	19.400	18.393	15.939	16.440	17.021	17.565	18.186	19.228
12. Igname	n.r	n.r	n.r	9.236	9.388	271	263	n.r	n.r	n.r	n.r

**Source:** SNSA; Service Nationale des statistiques agricoles.

De 1990-1996 : Résultats des enquêtes SNSA, harmonisés par les commissions provinciales & nationales des experts.

De 1997-2000 : Il n'y a pas eu d'enquêtes. Il s'agit d'une projection faite par la coordination provinciale/SNSA-NORD-KIVU harmonisée en fonction de plusieurs sources et paramètres des guerres : mouvements des agriculteurs, disponibilités d'intrants, abandon des cultures, abandon des récoltes selon les différents milieux. n.r : Non renseigné.

Il y a trois faits saillants et néfastes :

En 1993, (Mars 2003 — Août 2003) des guerres tribales dans le Masisi, le Bwito/ Rutshuru ont eu des faits néfastes sur les cultures : Manioc, maïs, Haricot, sorgho.

En 1994, il y a eu un afflux important des réfugiés rwandais, nourris plus au maïs, biscuits, haricots par le PAM. Ces derniers trouvaient leur salut en achetant, pillant, volant, les produits locaux dont ils sont friands de naissance : le haricot, la banane, la pomme de terre, la patate douce, le sorgho, etc. d'où la consommation même des semences au grenier (haricot, pomme de terre et sorgho) Sauf le maïs qui était concurrencé par des grosses quantités du PAM.

En 1996-2000, les 2 guerres de fin 1996 et Août 1998 ont jeté des millions des miliciens et bandits dans les brousses y causant l'insécurité (dans les champs), mouvements des populations rurales avec des cultures à n'importe quel cycle végétatif, perte d'outils et semences, voire les boutures de la patate douce. Le projet relance du blé dans Lubero-Beni, « est arrêté depuis 1993 après pillage. Il n'y a eu rachat du blé et aussi pas d'apport d'intrants semenciers, difficulté de la maintenance et de la capacité de l'usine de minoterie.

De 2000-2003, il est difficile de faire une projection sur cette période. Car, celle-ci est dominée par un grand mouvement de la population. Toutefois, il n'y a pas de doute sur la situation régressive de la production. On est très loin de rattraper les années 1990-1995.

Malgré cela, Le Nord-Kivu continue de nourrir le Rwanda en haricot, banane (car les rwandais avaient rasé leur bananeraie, après 1994 pour un soi-disant sécurité) et sorgho.

L'Ouganda s'approvisionne en soja, banane pour ses micro-usines de biscuit, le riz et le maïs comme matières premières pour ses micro-brasseries.

La projection 1998-2000 est opérée sur des investigations basées sur les récoltes de plusieurs informations indépendantes et qui ont permis d'harmoniser ces résultats. Le paramètre « mouvement de la population + temps passé hors terroir » a beaucoup aidé à orienter les projections.

La production n'est restée presque stationnaire qu'aux années 1996-1997. Mais lorsque nous tenons compte du niveau individuel de la production de chaque territoire, on remarquerait des disparités énormes entre territoires gravement touchés ou non. Les déplacements continuent dans le Masisi entraînant la baisse de la production. En ce qui concerne Bwito/Ruthuru, il y a également baisse de la production. Il en est de même pour le mouvement de la population à Walikale dont l'impact est négatif sur le niveau de la production. La stationnarité constatée découle de l'excédent qui est produit dans les aires tenues calmes et où les mouvements de la population étaient intra-territorial.

#### ***4.2 La perturbation enregistrée dans les activités agricoles à la suite de l'émergence des mines artisanales***

Pour montrer l'impact de l'exploitation minière sur la production agricole, nous nous servons du territoire de Masisi comme étude de cas. Néanmoins, la situation reste la même dans les exploitations artisanales au Maniema.

A Masisi trois mines ont été découvertes en 2.000 (coltan et cassitérite) : Kibabi, Mumba et Ngungu.

Suite à cette découverte, les hommes valides et les jeunes ont abandonné respectivement les champs et l'école à la recherche de l'argent rapide. D'autres habitants de Masisi sont partis dans le Kalehe pour des activités minières. Presque un tiers de la population de Masisi ayant déjà atteint l'âge de 18 ans, se trouve dans les mines. Les champs sont abandonnés. Les déplacés utilisent les pâturages pour reprendre la production. Mais ils ne peuvent pas le faire car, les propriétaires terriens ont ramené des vaches.

La projection de la population de Masisi en 2002 est de 799.000 habitants (avec un taux de croissance de 3,3%). Actuellement la population autochtone et les déplacés sont estimés à 370.880 habitants. Cela montre l'impact du conflit armé et l'exploitation des matières précieuses sur la main d'oeuvre agricole. Les autorités territoriales estiment cette baisse à 50%. Les tableaux suivants donnent l'évolution de la production agricole et de l'élevage de Masisi pour 1992 (année de base) et 2002.

**Tableau 12 : Production agricole de Masisi ( en tonnes )**

	<b>1992</b>	<b>2002</b>
Haricot	32.274	15.825
Manioc	27.074	25.150
Maïs	11.870	1.763
Arachide	1.408	140
Sorgho (1)	15.522	6.935

Source : SNSA, Goma pour 1992  
 Pour 2002 ; données de l'Administration territoriale de Masisi. (1) : Pour le Sorgho il s'agit de la production de 1993.

**Tableau 13 : Production animale ( par tête )**

	<b>1992</b>	<b>2002</b>
Bovins	198.447	29.070
Ovins	35.893	2.635
Caprins	57.053	20.376
Basse court	211.986	12.502

Source : SNSA, Goma pour 1992  
 Pour 2002 ; données de l'Administration territoriale de Masisi.

L'évolution de ces données traduit mieux l'impact du conflit armé sur les différentes productions.

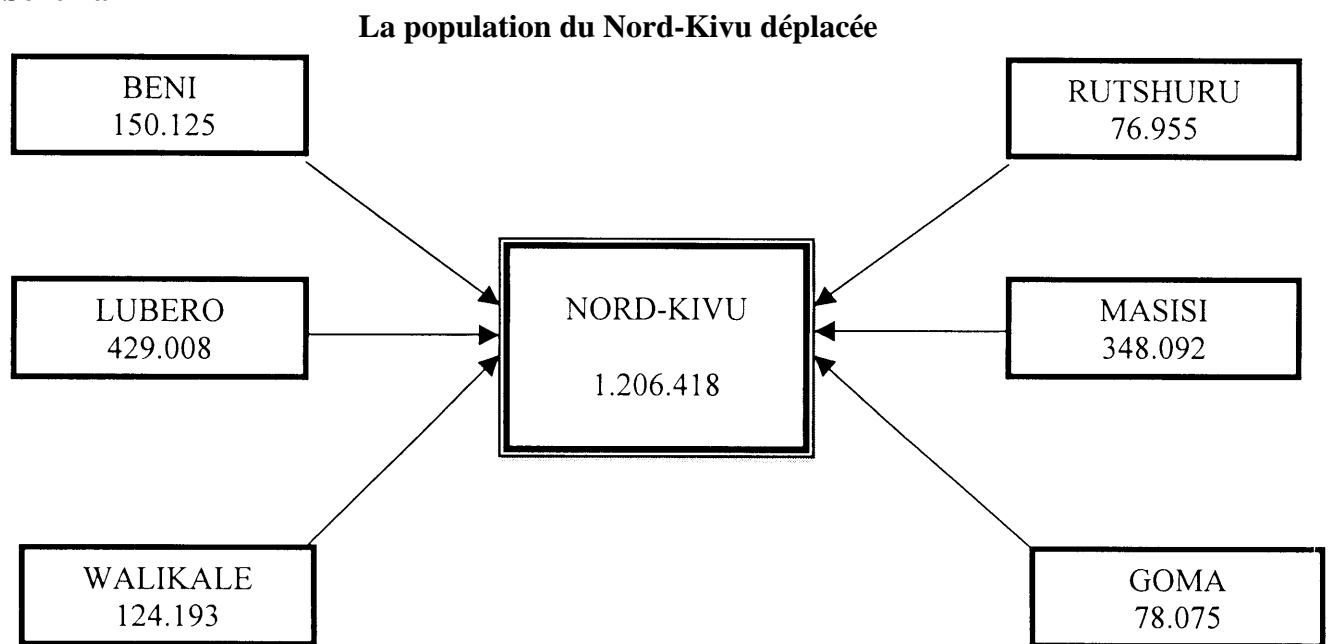
### **4.3 Le déplacement des populations civiles**

De 1999 à avril 2003, 3,413 millions des personnes ont été déplacées dans les zones en conflit en RDC. Ce déplacement massif s'explique par la violence du conflit dans les zones de résidence à l'Est de la RDC. L'escalade de la violence du conflit a créé

l'insécurité et obligé les populations de trouver refuge surtout dans des forêts ou les savanes.

Ces déplacements ont perturbé les travaux agricoles, d'élevage, etc., générateurs de revenus et exposé ces populations à la famine et aux maladies. Car, selon le rapport de OCHA de septembre 2000, seulement 18% de la population déplacée ont bénéficié d'une assistance humanitaire.

**Schéma 1**



*Source : Schéma établi à partir des données OCHA & FAO du 5 septembre 2003*

Comme on peut le constater à travers ce schéma, plus d'un tiers de la population du Nord-Kivu a connu un déplacement. Lubero et Masisi sont les plus touchés avec respectivement 429.008 habitants et 348.092 habitants. Cette population restera encore un temps en mouvement à cause de l'insécurité qui persiste dans cette partie du pays.

**Tableau 11 : Situation des déplacés de la province de Maniema**

Territoire d'origine	Localités d'origine	Localisation actuelle	Période de déplacement	Cause de déplacement	Déplacés
Kasongo, Lusangi	Kasongo, Lusangi	Ville de Kindu	1999-2000	Conflits armés	5 000
Punia, Shabunda	Kalima	Cité de Kalima	1999-2000	Conflits armés	21 624
Kabambare	Kalembelembe, Penge	Sombe/ Kabambare	1999	Conflits Babembe-babuyu	15 000
Kailo, Lubutu	Kailo, Lubutu, Walikale	Cité Punia	2000	Conflits armés	8 000
Kasongo, Kabambare	Coll. Nondo à Kasongo	Musongela, Kamulete, Pene mangala	2001-2002	Conflits armés	39 500
Pangi, Kasongo	Coll. Mulu, Bakwanga, Maringa	Cité de Kasongo	2001-2002	Conflits armés	21 500
Kibombo	Kibombo	Entre Kibombo et Samba	2001-2002	Conflits armés	15 370
Kibombo	Kibombo	Samba	2001-2002	Conflits armés	630
Kabambare	Lusangi, Kilimwe, Fizi	Saramabila	2000-2002	Conflits armés	8 000
Kailo	Kailo	Ville de Kindu	2001-2003	Conflits armés	19 152
Pangi	Pangi	Ville de Kindu	2001-2003	Conflits armés	7 662
Punia	Punia	Ville de Kindu	2001-2003	Conflits armés	5 742
Kasongo	Kasongo	Ville de Kindu	2001-2003	Conflits armés	2 298
Kibombo	Kibombo	Ville de Kindu	2001-2003	Conflits armés	3 444
Pangi	Kabamba	Cité de Kalima	2001-2003	Conflits armés	4 285
Pangi	Kakutya	Cité de Kalima	2001-2003	Conflits armés	2 345
Pangi	Kingombe	Cité de Kalima	2001-2003	Conflits armés	1 352
Pangi	Muyangi	Cité de Kalima	2001-2003	Conflits armés	1 704
Pangi	Kamundala, Monge, Misoke	Village Kikungwa	Avril 2003	Conflits armés	4 128
Pangi, Shabunda	Lubile, Shabunda	Village Kimbala	Avril 2003	Conflits armés	1 110
Pangi	Périphérie Kalima	Village Salukangwa	Avril 2003	Conflits armés	722
Kailo	Muvengo	Kakutya	Avril 2003	Conflits armés	403
<b>Total</b>					<b>188 971</b>

Source : Ocha et FAO, Goma, Septembre 2003

Pour le cas de Maniema, le déplacement de la population fuyant la guerre et se cachant dans la forêt a eu un impact défavorable sur le secteur agricole, surtout pour la période 2001-2002. Personne ne pouvait aller au-delà de son village. Même actuellement, il est difficile de se déplacer librement au-delà de 5 kilomètres de Kindu par exemple, à cause de l'insécurité. Et la menace reste encore réelle malgré l'unification politique du pays.

#### 4.4 La perturbation intervenue sur le plan social et humanitaire

Il s'agit du secteur qui a beaucoup plus souffert de cette guerre. Ce conflit a lourdement pesé sur les populations congolaises à tel point qu'on assiste à la dégradation des conditions de vie sur tous les plans : alimentaire, sanitaire, environnemental, etc., d'une part, et à l'accroissement généralisé de la pauvreté d'autre part.

En d'autres termes, la situation de guerre que la RDC vient de traverser a aggravé la pauvreté dans les pays, plus particulièrement dans les provinces en conflit. C'est ainsi qu'à ce niveau, il s'agit seulement de présenter l'incidence sur le plan économique, social et humanitaire à partir des provinces du Nord-Kivu et du Maniema ; d'autant plus que c'est la région de l'Est du pays qui a été fortement touché par le conflit.

Toutes les enquêtes menées par les services et organismes tant nationaux qu'internationaux spécialisés ont débouché sur les informations criantes en ce qui concerne le nombre de personnes déplacées, le niveau de développement humain, la nutrition, l'éducation, la santé, la pandémie du VIH-Sida ainsi que sur la destruction de l'environnement dans cette région.

##### 4.4.1 Niveau de vie des ménages

Il faut noter que les conditions de vie des populations congolaises étaient déjà précaires avant les conflits armés. Elles se sont détériorées davantage pendant et après ces conflits. Le niveau du développement humain déjà faible s'est de plus en plus dégradé à la suite de l'escalade du conflit.

**Tableau 14**

#### Niveau de vie de ménages dans les zones de conflit (2001)

	Nord-Kivu	Maniema	RDC
Indice de développement humain	0,380	0,419	0,424
Taux d'alphabétisation des adultes	52,2	64,7	67,3
Espérance de vie à la naissance	43,7	47,2	46,21
Taux de scolarisation des enfants de 6 à 23 ans	28,8	44,1	43,7
PIB par habitant (en US \$)	109,7	70,7	903,91

Source : UNICEF/USAID ; MICS2- 2001, rapport d'analyse, juillet 2002, p. 43

Comme on peut le constater le niveau de développement humain est de plus en plus faible aussi bien dans la province de Maniema que celle du Nord-Kivu. Cet état de pauvreté s'explique par la somme de détériorations de toutes ses composantes aussi bien sanitaires éducationnelles, nutritionnelles qu'alimentaires.

#### 4.4.2 Sur le plan sanitaire

La zone de l'Est de la RDC a connu une détérioration sensible des conditions sanitaires. La destruction des structures sanitaires existantes, les déplacements massifs des populations ainsi que l'absence ou mieux l'insuffisance de l'assistance humanitaire ont favorisé la recrudescence de plusieurs maladies : paludisme, choléra, rougeole, méningite, kwashiorkor, carences nutritionnelles etc., lesquelles ont accru la morbidité et la mortalité au niveau de la population. Comparativement aux territoires Ouest congolais zone non en conflit, l'enquête menée par l'International Rescue Committee, IRC en sigle, en 2000, a révélé ce qui suit :

**Tableau 15 : Comparaison des indicateurs de santé entre les zones de santé de l'Est et celles de l'Ouest**

Indicateur	Est	Ouest
Taux de mortalité (pour 1000 naissances)	3,5 (95% IC: 2,2-4,9)	2.0 (95% IC:1,5-2,6)
Taux de mortalité des enfants des moins de 5 ans	9.0 (95% IC:4,0-14,0)	4,4 (95% IC:3,2-5,7)
Taux de Mortalité de nouveaux-nés (à 12 mois)	21,0%	11,6
Naissances/1000/mois	44 (95% IC:38-50)	52 (95% IC:43-60)
% de fausse couche	21,0%	7,0
Population de moins de 5 ans en %	16,3	19,4
Taux moyen de croissance démographique en %	0,00	1,58
Décès par rougeole déclarés	21 sur 443 (4,7%)	4 sur 246 (1,6%)
Décès par HIV déclarés	10 sur 443 (2,3%)	0 sur 246 (0%)
Décès par violence déclarés	7 sur 443 (1,6%)	0 sur 246 (0%)

Source: IRC; Mortality in Democratic Republic of Congo: Results from a Nationwide survey, Conducted September-november 2002, Reported april 2003, p.11

On assiste, au regard de ces informations, à une situation plus dramatique à l'Est du pays qu'à l'ouest. En effet, le taux de mortalité à l'Est est quasiment le double de celui de l'Ouest. Ce niveau élevé s'explique par l'aggravation de la violence étant donné que cette dernière contribue à l'insécurité, au déplacement massif des populations et à la détérioration des conditions sanitaires. Car lorsque la violence accroît dans une région, la mortalité et la morbidité dues aux infections et/ou maladies accroissent. Cela permet de comprendre donc, comment dans la zone de l'Est, la violence, les infections et épidémies ainsi que d'autres facteurs tels la malnutrition, la pandémie du VIH- Sida, le déplacement massif des populations ont significativement affecté les populations de l'Est dont le taux de croissance démographique est presque nul.

Spécifiquement, le VIH-Sida n'est pas un facteur négligeable à l'Est de la RDC. Avec le conflit, cette pandémie a connu une forte propagation dans les zones de l'Est du fait des déplacements massifs des populations, de la faible connaissance du Sida chez les femmes ainsi que de la prédominance des rapports sexuels non protégés.

**Tableau 16 : Niveau de connaissance et de protection contre le VIH-Sida à l'Est de la RDC**

Indicateur	Nord-Kivu	Maniema
% des femmes de 15-49 ans ayant une bonne connaissance du VIH	15,3	13,0
% des femmes ne connaissant aucun moyen de protection contre le VIH-Sida	30,3	14,2
% des femmes ayants des rapports sexuels occasionnels	19,7	9

Source : UNICEF/USAID ; MICS2- 2001, rapport d'analyse, juillet 2002.

Ce tableau contraste la connaissance, les moyens de protection et le taux de rapports sexuels occasionnels, rend explicite le danger de cette pandémie à l'Est. C'est ainsi que selon NRC en note dans GLOBAL IDP « in profile of international displacement : RDC », montre que si le taux de personnes affectées par le VIH-Sida était de 4,1% en RDC, (avec la guerre), il est passé à 6,3% pour Kinshasa, 8,6% pour Lubumbashi, 10% pour Matadi et 16% pour Goma »<sup>18</sup>. L'augmentation observée dans d'autres villes non en conflit se justifie par l'afflux important des déplacés de guerre enregistrée dans ces villes.

#### 4.4.3 La malnutrition

Le déplacement des populations, les épidémies et la recrudescence des maladies autrefois maîtrisées ont contribué à l'accroissement de la malnutrition et de ce fait des maladies qui y sont liées.

**Tableau 17 : Indicateur de la malnutrition au Nord -Kivu, au Maniema et en RDC (en %)**

Indicateur	Nord-Kivu	Maniema	RDC
Taille des ménages	6,0	7,2	6,4
Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans			
- Modérée	45,4	45,5	38,2
- Sévère	24,2	24,6	20,3
Insuffisance pondérale modérée	33,6	37,5	31,1
% d' enfants né avec un poids inférieur à 2500gr	13,5	13,5	11,0
% "d'enfants né plus petit que la moyenne à la naissance	10,4	8,4	6,9

Source : UNICEF/USAID ; MICS2- 2001, rapport d'analyse, juillet 2002.

La situation nutritionnelle est préoccupante dans les zones en conflits. La prévalence de la malnutrition tant sévère que modérée, l'insuffisance pondérale, les naissances inférieures à 2500 gr et enfin la finesse constatée chez les nouveaux-nés, sont fortement à un seuil supérieur à celui de l'ensemble du pays.

Selon GLOBAL IDP, cette situation nutritionnelle désastreuse se présente et s'explique que :

<sup>18</sup> NRC GLOBAL IDP; in Profile of Internal Displacement :RDC 2000 p. 61

- "Children, as usual, one being disproportionately impact by the displacement. Therapeutic and supplementary feeding centers remains full "19;
- Par ailleurs, on constate que cette malnutrition est à 40% plus grave chez les population déplacées par le conflits que celle résidante dans leur village ;
- En outre, cette malnutrition s'est accrue par le fait de l'insuffisance de l'assistance humanitaire qui en fait n'atteignait jamais les populations cachées dans les forêts et des savanes. Elles étaient privées de toutes leurs activités agricoles( plantation, élevage, etc.), génératrices de revenus.

**Tableau 18**

**Caractéristiques de l'emploi des population de l' Est de la RDC (en %)**

Indicateur	Nord- Kivu	Maniema
Travailleur salariés	4,4	5,0
Travailleur agricoles	67,1	39,4
Elèves, Etudiants, Managers	14,0	41,3
Autres	14,5	14,3
Total	100	100

Source : UNICEF/USAID ; MICS2- 2001, rapport d'analyse, juillet 2002.

La population rurale de ces deux provinces vivant essentiellement de l'agriculture, l'avènement de la violence due aux conflits de guerre occasionnant ainsi les déplacements leur a privé aussi bien du revenu que des produits vivriers de premières nécessités. Cet effondrement de l'activité agricole a renforcé l'insécurité alimentaire avec la carence des denrées alimentaires .

#### 4.4.4 L'éducation

En ce qui concerne l'éducation, les enfants n'ont pas accès à l'école suite à l'insécurité créée par la tension des conflits.

**Tableau 19 : Indicateur du niveau d'éducation des enfants de 6 à 14 ans (2001 en %)**

Indicateur	Nord- Kivu	Maniema	RDC
Taux net d'admission en 1 <sup>ère</sup> année primaire	3,7	11,1	17,0
Taux net de scolarisation au primaire	34,1	49,5	51,7
Enfant de 6-14 ans ne fréquentant pas l'école pour d'autres motifs	47,1	31,8	31,3
% de la population de 6 à 14 ans ne fréquentant pas l'école	63,6	41,4	45,0
% d'enfant de 6-14 ans ne fréquentant pas l'école pour d'autres motifs <sup>20</sup>	25,9	36,9	20,2

Source : UNICEF/USAID ; MICS2- 2001, rapport d'analyse, juillet 2002

Le taux net d'admission en première année primaire, ainsi que celui de scolarisation au primaire sont très faibles par rapport à la moyenne nationale. Par contre, parallèlement le taux de non fréquentation de l'école par les enfants de 6 à 14 ans est très accru et s'explique en grande partie par plusieurs facteurs. A ce stade, nous pouvons à notre entendement

<sup>19</sup> NRC: GLOBAL IDP; op. cit. p.65.

<sup>20</sup> Les autres motifs sont hors de : -Pas d'écoles proches ; -Frais scolaires ; Echec scolaire ; Maladie prolongée; Changement de résidence ; Grossesse ;Travail.

considérer pour les provinces du Nord-Kivu et du Maniema qui, du reste, enregistrent de grand record (25,9% et 36,9% contre 20,2% de la RDC) qu'il s'agit surtout de l'insécurité, des déplacements créés par le conflit armé.

## **5. Les circuits commerciaux avant et pendant les conflits armés et les possibilités de leur persistance après la réunification du territoire national.**

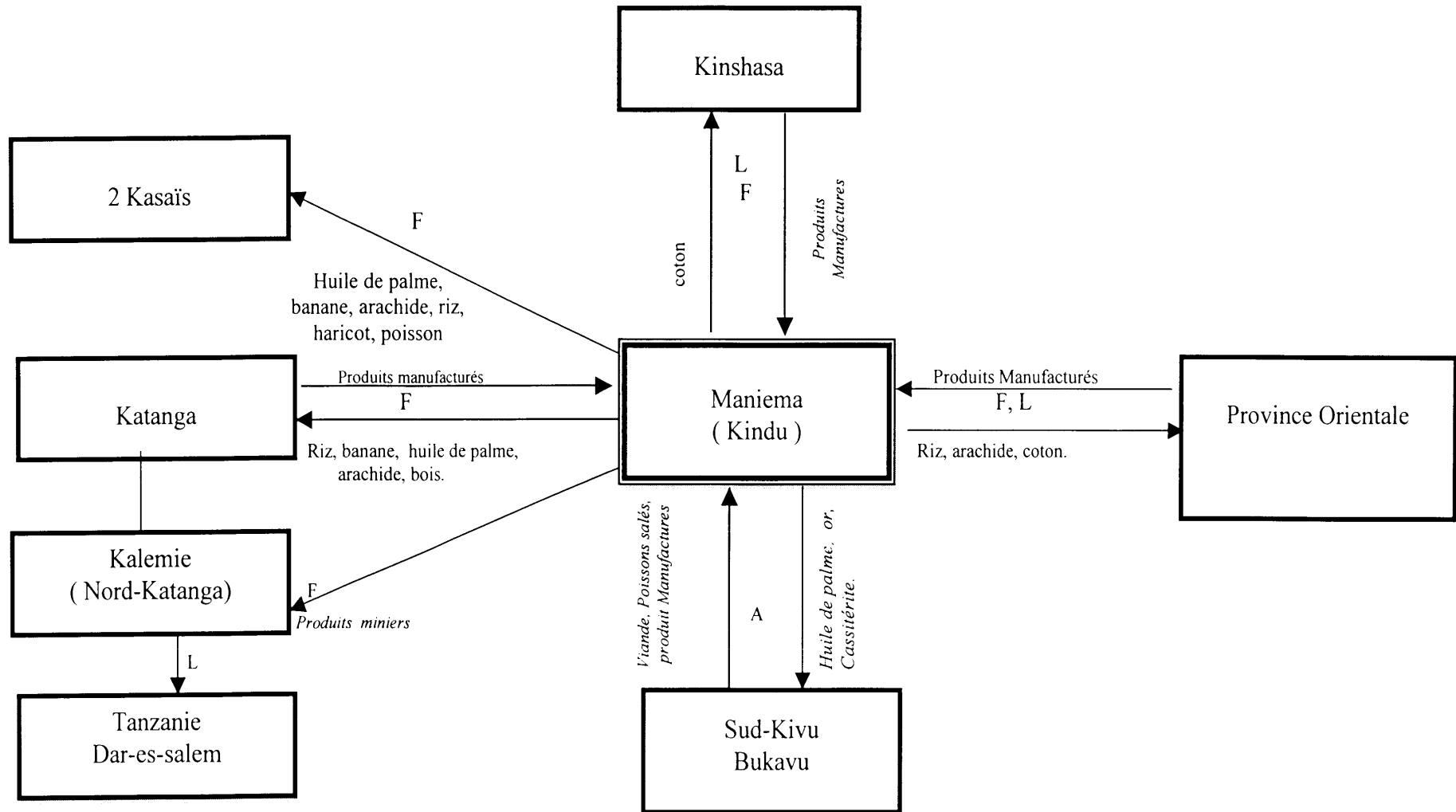
Rappelons que le système de communication conçu au temps colonial est une articulation de plusieurs modes de transport. Le fleuve Congo offre 15 000 kilomètres de voies navigables, mais il est coupé de rapides non utilisables de plusieurs biefs importants. Les voies ferrées, offrant 5 000 kilomètres au total, mais qui ne constituent pas un réseau intégré. Ce sont des tronçons isolés tels le chemin de fer Kinshasa - Matadi ou de Kisangani-Ubundu. Quant aux routes, sur un linéaire théorique de 150 000 kilomètres, l'absence d'un entretien constant et le manque d'investissement notable font qu'il n'y en a que quelques milliers seulement qui soient réellement praticables. C'est l'avion qui reste le seul moyen de relier les principales villes de la R.D.C.<sup>21</sup>

La deuxième guerre de 1998 a désaxé les modes de communications existants. Les échanges entre deux territoires de Maniema par route ne sont plus possibles. Le seul moyen existant c'est le transport aérien qui devient coûteux pour acheminer les produits miniers de Kinshasa vers Kindu. D'où Kindu est contraint de s'adapter au circuit mis en place pendant la guerre dont le coût de transport est moins cher au départ de Kindu (0,009 \$). Ce qui permet aux commerçants de Kindu et surtout les comptoirs des matières précieuses d'expédier leur production à Goma dont la destination finale est Kigali par route. Le tableau suivant donne de manière schématique les circuits commerciaux au Maniema et au Nord-Kivu, avant et pendant la guerre de 1998.

---

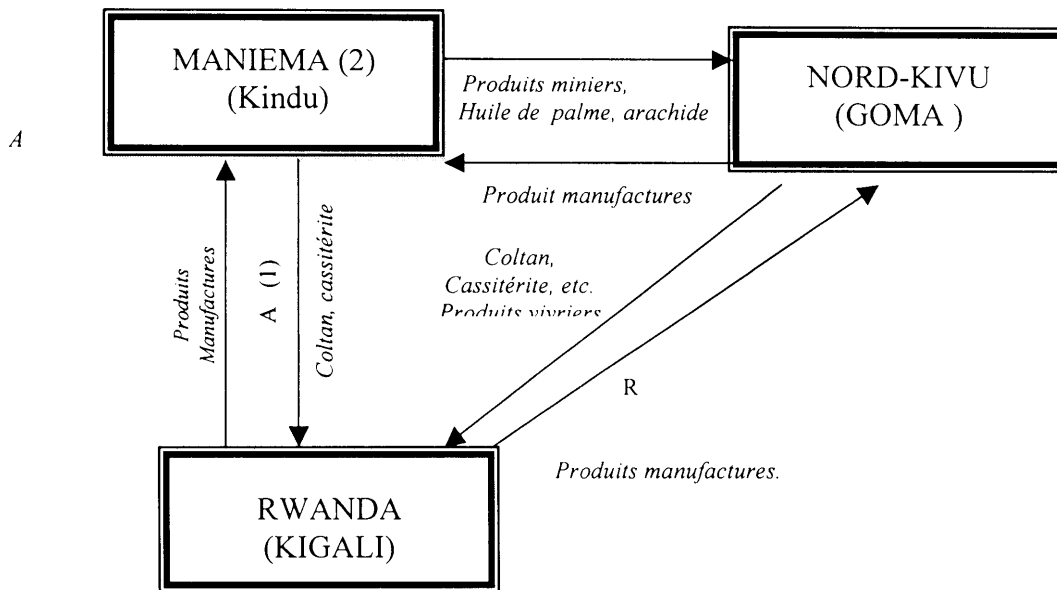
<sup>21</sup> Bruneau J. et Simon T ; Zaïre : Espace écartelé, Kinshasa, Bureau d'études et d'aménagements urbains (B.E.A.U), ministère des travaux publics, 1991. Repris par Kabuya Kalala F. et Tshiunza Mbiye ; L'économie congolaise en 2000-2001 : contraction, fractionnement et enlisement, in L'Afrique des Grands Lacs, annuaire 2000-2001, L'Harmattan, Anvers 2001, p.186.

Schéma 2 : Circuit commercial au Maniema avant la période de conflit armé



R : Route ; A : Avion ; L : Lacustre ; F : Ferrée

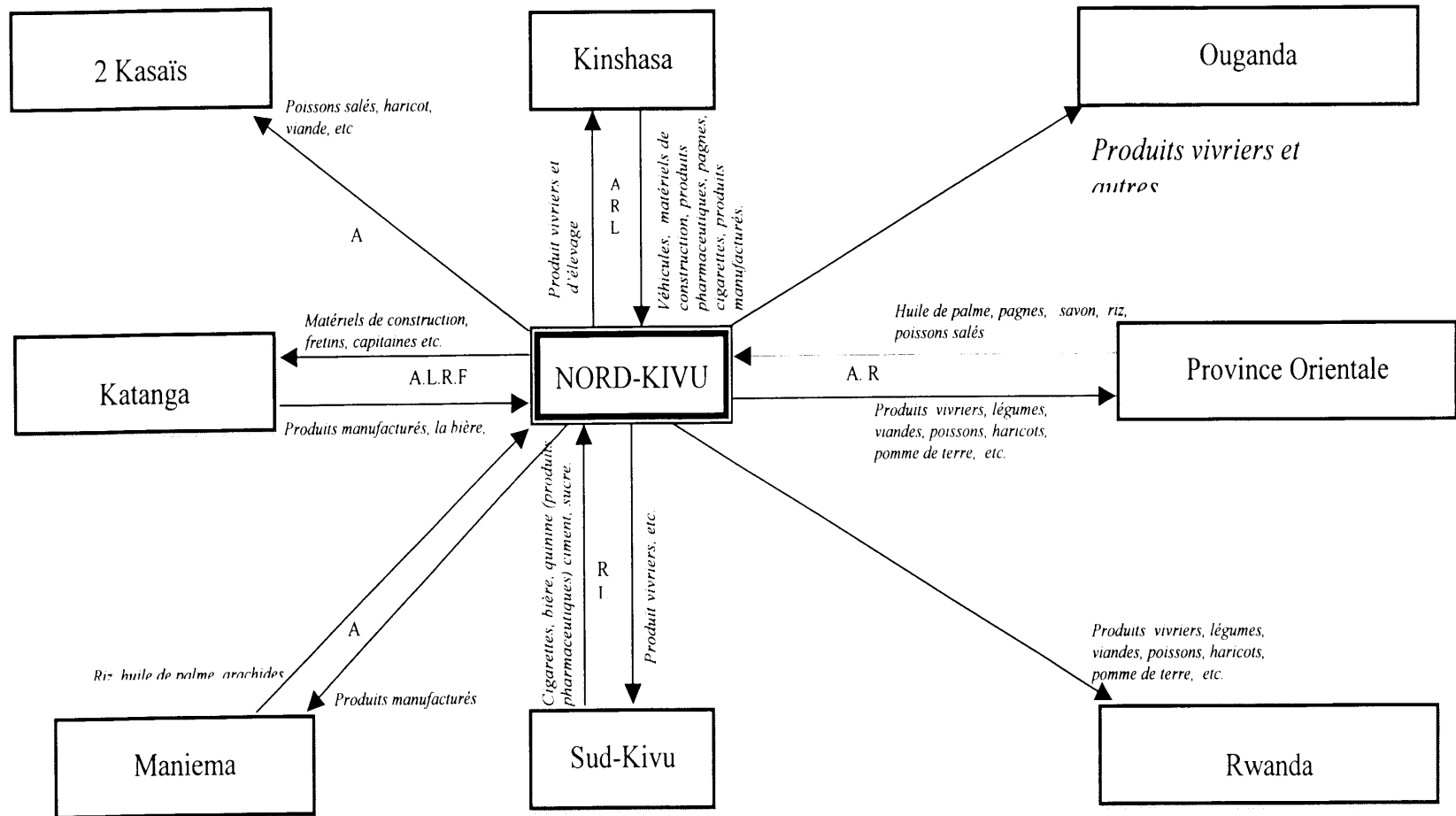
### Schéma 3 : Circuit commercial au Maniema pendant la guerre



A : Avion ; R : Route

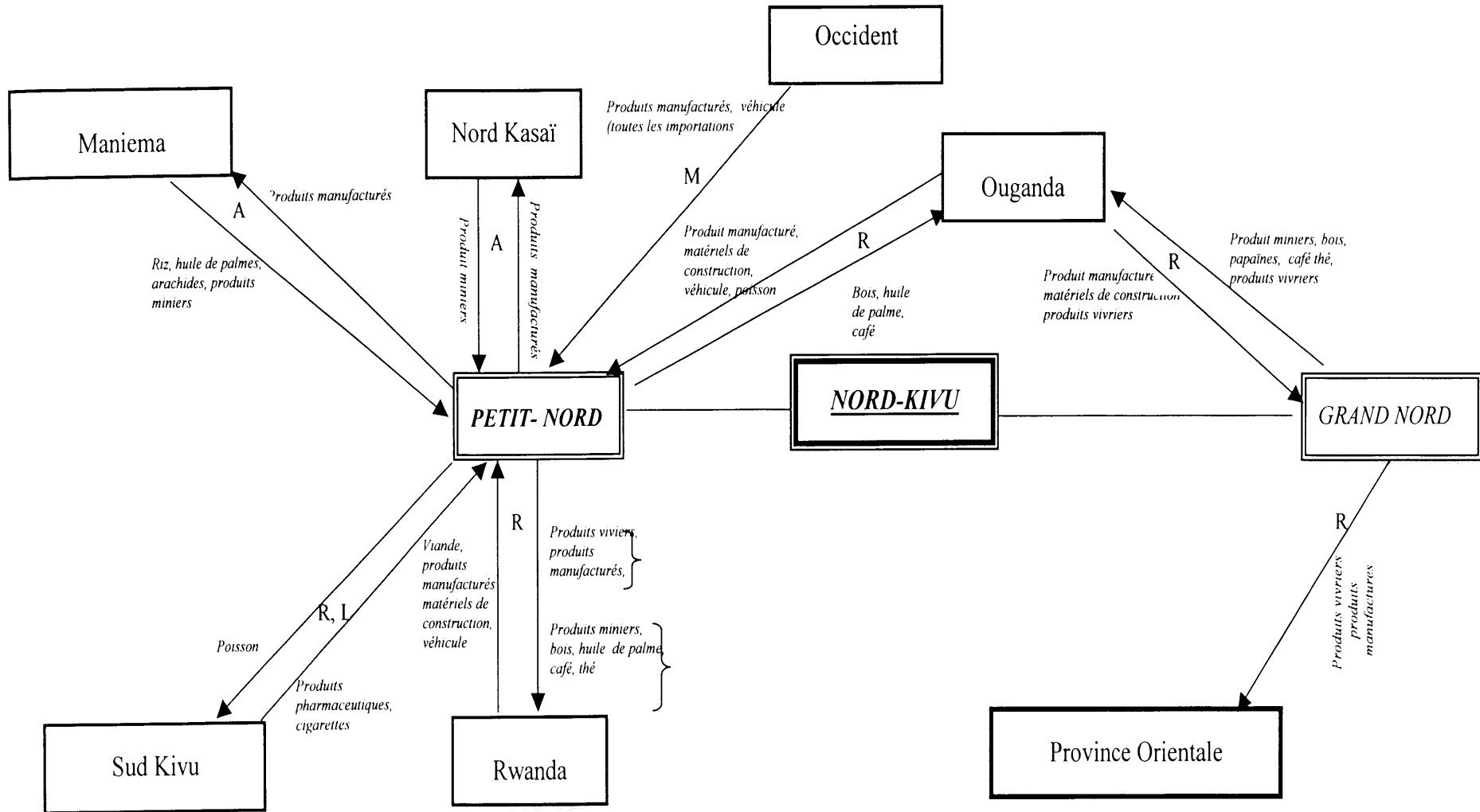
- (1) Circuit mafieux d'exploitation et d'expédition de cassitérite, de Coltan, de Wolfram, de l'or, etc.
- (2) L'or, en provenance de Saramabila, Kampene et Kama. Il y a également Cassitérite, Coltan Wolfram, etc. de Kalima, Kibombo, Punia, Kailo

**Schéma 4 : Circuit commercial du Nord-Kivu avant la guerre**



R : Route ; A : Avion ; L : lacustre ; F : Ferrée

**Schéma 5 : Circuit commercial du Nord-Kivu pendant la guerre**



R : Route ; A : Avion ; L : lacustre ; F : Ferrée ; M : Maritime

## **5.1 Possibilité de persistance des perturbations intervenues dans les circuits commerciaux**

Le circuit commercial et des échanges dans les zones de conflit de l'Est de la RDC ne sont pas restés en marge des perturbations engendrées par le conflit déclenché depuis le 02 Août 1998.

L'occupation territoriale de l'Est par le RCD, le blocage des voies de communication avec Kinshasa et d'autres provinces du pays, le changement intervenu dans les structures de productions ainsi que la nécessité de s'approvisionner en produits de première nécessité (habitat, sel, savon, produits pharmaceutiques et alimentaires...) ont significativement joué sur le changement d'orientation des circuits de commercialisation et des échanges dans les provinces du Nord-Kivu et du Maniema.

Avant la guerre, les circuits de commercialisation du Nord-Kivu et du Maniema étaient intégrés dans le territoire national. Plus de 90 % des échanges étaient opérés avec les villes et provinces congolaises surtout par voie routière, fluviale et ferrée et rarement par avion, les échanges concernaient aussi bien les produits vivriers, agricoles et miniers que les produits manufacturés divers. (voir à ce propos, le schéma 2 pour le Maniema et le schéma 4 pour le Nord-Kivu avant le conflit armé).

Ces provinces ne dépendaient que très peu du Rwanda, de l'Ouganda et de la Tanzanie, les pays frontaliers. Bien plus rien ne venait du Rwanda et ce sont au contraire les congolais qui vendaient au Rwanda et à l'Ouganda les produits vivriers (haricots, pommes de terre, etc...)

Mais avec la guerre, un grand changement est intervenu. De nouveaux circuits commerciaux ont été développés avec comme caractéristique principale l'extraversion des échanges commerciaux afin d'assurer un meilleur contrôle sur l'activité économique.

Au Nord-Kivu, par exemple, on constate que le Nord est divisé en deux. Grand Nord et le Petit Nord en fonction des factions militaires. Le Petit Nord qui regroupe les villes ou territoires de Masisi, Rutshuru, Nyirangongo, Walikale et la ville de Goma a orienté principalement ses échanges vers le Rwanda par voie routière. Les échanges avec le Maniema, le Nord-Kasaï et le Sud-Kivu ne sont que faibles et résident fondamentalement sur le transport pour avoir des produits miniers et agricoles qui transitent par Goma vers le Rwanda.

Le Grand Nord (Beni et Lubero) par contre est dirigé par le RCD-National et tourné ouvertement vers l'Ouganda. Il exporte les produits miniers, bois, papaines, café, thé et produits vivriers en contrepartie des produits manufacturés, des matériels de construction et produits alimentaires de consommation courante. Avec la Province Orientale, les échanges ne sont que symboliques.

En ce qui concerne le Maniema, le nouveau circuit commercial développé est essentiellement triangulaire : Maniema -Nord-Kivu-Kigali, dominé par le transport aérien compte tenu de la vétusté des voies de communication routière et de l'absence des flottes. Il s'agit principalement d'un circuit de sortie des matières premières (or, diamant, coltan, cassitérite, wolfram en échange des produits manufacturés. C'est ce qui ressort du schéma 3.

Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir si les circuits commerciaux développés pendant la guerre pourront disparaître ou pas avec la réunification du pays. Autrement dit,

quelles sont les possibilités de persistance des nouveaux circuits après la réunification du pays.

Pour tout analyste avéré, il ressort que les circuits commerciaux déjà présentés ne sont pas susceptibles de disparaître avec la fin de la guerre malgré la réunification du pays. La persistance de ces nouveaux circuits des échanges est justifiée par une somme des facteurs dont les solutions ne peuvent être trouvées à court terme. Parmi ces facteurs, il convient d'évoquer :

#### ***5.1.1 Le coût de transport***

Les circuits commerciaux tournés vers le Rwanda et l'Ouganda bénéficie d'un avantage comparatif en terme des coûts de transport des biens et des marchandises par rapport à ceux de l'intérieur du pays (Kinshasa, Lubumbashi, Kasai, etc...). Ce qui explique pourquoi les populations rurales, sans considération des opérateurs économiques, trouveront avantageux aussi bien pour le transport de leurs productions (produits vivriers, café, etc) vers les lieux de vente ( Rwanda et Ouganda) ou lors de l'approvisionnement en produits manufacturés, matériels et produits alimentaires.

#### ***5.1.2 La mafia ou l'exploitation des produits miniers***

Les nouveaux circuits développés sont en réalité des circuits maffieux d'exploitation et d'expédition des produits miniers (diamant, or, cassitérite, coltan, wolfram, etc...) aussi bien par les opérateurs économiques que par les autorités politiques. En outre ce sont des circuits militaro-financiers mis en place en vue de mieux contrôler le commerce, les finances et l'économie. Ainsi, étant donné que ces activités d'exploitation des richesses de la RDC sont assurées en complicité avec des grandes sociétés mixtes créées à cet effet (angolais, Rwandais et Ougandais) et dont l'essentiel de leurs activités sont tournés vers l'extérieur le changement du circuit commercial (De l'extérieur Rwanda, Ouganda, ... ) vers l'intérieur (principalement Kinshasa) présente un coût énorme pour les différentes raisons ci-après :

- Le circuit commercial est déjà stabilisé ;
- L'orientation du circuit vers Kinshasa représente à coût sûr un danger de « contrôle » par l'Etat des activités « mafieuses », caractéristiques de ces entreprises.

#### ***5.1.3 La loi de l'offre et de la demande***

En terme de coût, les produits coûtent moins chers au Rwanda, en Ouganda qu'en RDC. A titre d'exemple : une plaquette des Œufs au Rwanda coûte 2 \$ tandis qu'elle est à 5 \$ localement. Ainsi, tout opérateur économique trouverait économiquement rationnel de s'approvisionner au Rwanda, Ouganda qu'à Goma ou à Kinshasa.

#### ***5.1.4 Les mécanismes de survie développés par les populations paysannes du Nord-Kivu et du Maniema***

La pauvreté et la misère croissantes en RDC ont favorisé l'essor des initiatives privées de développement. Dans ce cadre une association « collectif de Bas-Peuple » a été créée à Goma. Cette association a pour mission d'assurer l'encadrement des petites activités de survie développée par ses membres. Le collectif regroupe plusieurs associations des vendeurs de viandes, tomates, poissons, commissionnaires, transporteurs, etc...

Avant la guerre le collectif assurait la production elle-même. Mais depuis le conflit armé, elle n'exerce que l'achat de la production des membres qu'il commercialise localement ou au Rwanda et en Ouganda. Ces activités se sont fortement intensifiées avec la guerre au point où plusieurs antennes ont été installées au Rwanda et en Ouganda créant ainsi l'emploi à + 80 personnes pour le Rwanda et + 45 personnes pour l'Ouganda.

Face à la pauvreté extrême, le collectif est devenu un acteur important dans l'amélioration des conditions de vie des ménages au Nord-Kivu et plusieurs ménages se sont impliqués dans cette association qui leur offre des produits à vendre, voire même à crédit.

Si donc l'on voit bien, ces mécanismes de survie développés ne sont pas facile à réorienter surtout lorsque que l'Etat actuel, encore en décomposition, n'a rien à offrir à ces populations qui du jour le jour sont déchirées par la pauvreté.

## **6. Conclusion et recommandations**

Le Nord-Kivu connaît une grande présence des acteurs humanitaires. Mais, en ce qui concerne le Maniema les acteurs d'intervention ne sont pas nombreux et manquent aussi des moyens par rapport à l'ampleur des dégâts causés par la guerre.

D'une manière générale, les armes ont cessé, mais la situation sécuritaire au Nord-Kivu comme au Maniema reste très préoccupante. Elle est caractérisée par une grande présence d'hommes armés dans les territoires de Masisi, de Rutshuru, etc.

D'après le rapport de mission effectué dans la région de Kitchanga (MONUC, OCHA et FAO), on signale le processus de recrutement des éléments de l'auto défense populaire. Depuis le 9 octobre 2003, des cas des recrutements forcés ont été signalés dans les localités de Bishusha et les camps des rapatriés de Kahe. Ils sont tous conduits vers le camp d'entraînement de Mushadi<sup>22</sup>. Un autre camp d'entraînement militaire se trouverait dans le parc de virunga.

En ce qui concerne le Maniema, le même problème se pose. Il y a des Mayi-Mayi qui rentrent à Kindu en masse ; d'autres sont encore dans la forêt. Le problème de leur prise en charge reste encore posé. Les militaires de RCD sont encore à Kindu et aux environs.

La configuration des deux provinces n'est pas encore mise en place, car la population est encore en mouvement.

Pour le cas de Masisi par exemple, il y a une population en provenance du Rwanda. La population réelle de Masisi déplacée se trouve encore à Goma. La perturbation des activités agricoles continuera tant qu'on n'arrivera pas à fixer la population sur sa terre. L'insécurité persistera suite au nombre des personnes qui sont encore armées.

Au Nord-Kivu la question d'accès à la terre a déjà fait l'objet d'un conflit interethnique au début des années 90. Aucune solution durable n'a jamais été trouvée par l'Etat.

Dans le Masisi, trois quarts de la superficie est occupés par les fermes, dont huit familles

---

<sup>22</sup> OCHA : Rapport de mission effectué dans la région de KITCHANGA Goma, 10/12/2003

s'accaparent d'une superficie très importante mesurée en terme d'hectare. Ce qui pose problème à la population autochtone d'accéder à la terre arable pour exercer les activités agricoles. Rappelons que la densité de la population à Masisi au km<sup>2</sup> est de 188/h. Il ne sera pas aisé de résoudre le problème des conflits interethniques à Masisi tant que ce problème de terre ne sera pas résolu ou abordé au niveau de la hiérarchie du pouvoir.

En guise des recommandations, nous nous adressons au gouvernement congolais, aux acteurs politiques, aux professeurs et/ou la société civile et aux organisations des Nations Unies et/ou PNUD.

## **6.1 Au gouvernement**

- Le ministère de finances et la banque centrale doivent prendre des mesures urgentes pour relancer les banques commerciales et la CADECO ainsi que pour financer les activités économiques dans les provinces sinistrées ;
- Renforcement des capacités, appui technique et financier au système financier communautaire en tenant compte des capitaux perdus pendant la guerre ;
- Accélération de la reprise des activités des banques de développement pour des financements à moyen et à long terme en vue de stimuler la création de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et la modernisation des entreprises existantes et la réhabilitation des entreprises sinistrées ;
- Organiser un audit de la BDEGL ; évaluer l'état de son portefeuille ;
- Aider les opérateurs économiques congolais sinistrés à faire face au remboursement de prêts dont la RDC était principalement bénéficiaire.

En ce qui concerne le conflit interethnique lié à l'accès à la terre au Nord — Kivu, il faut initier avec beaucoup de sagesse et d'équité un projet de réforme foncière et/ou agraire, pour éviter dans le futur le conflit interethnique. Les académiciens peuvent faire des propositions constructives.

## **6.2 Aux acteurs politiques**

- La mise en place d'un gouvernement d'union nationale est un signe d'une unification politique réelle. Mais cela reste précaire tant qu'il n'y a pas une harmonisation administrative des structures et une cohésion nationale orientée vers les préoccupations quotidiennes de la masse populaire. Exemple, toutes les décisions qui se prennent à Kinshasa sont examinées avant d'être exécutées au Nord-Kivu et au Maniema. (cas ADG de SOMINCO affecté à KALIMA au Maniema non accepté et de la société congolaise d'assurance et réassurance dont les activités ont été suspendues par le procureur général de la République décision rejetée ou non appliquée au niveau local. Cela montre qu'il y a encore un bicéphalisme dans la gestion de l'administration nécessitant une harmonisation rapide.

Dans le domaine des entreprises, créées ou d'autres actes qui ont été posés, il faut exiger la mise en place d'une commission qui sera chargée d'examiner les propositions d'harmonisation et qui s'occupera en même temps de l'audit des entreprises et des banques qui ont été saignées pendant l'occupation, dégager les responsabilités et que l'Etat puisse assister les entreprises et les banques sinistrées. C'est ce qui permettra de lutter contre les désordres et l'impunité.

### **6.3 Aux professeurs congolais et /ou à la société civile**

Dans le cadre d'une politique de relance des activités économiques ou de la reconstruction nationale nous vous proposons un petit schéma partiel et non exhaustif de vos exigences :

1. Procéder d'abord à une étude de faisabilité de certains projets prioritaires ;
2. Cibler la situation réelle de l'économie qui doit commencer d'abord par la réhabilitation humaine ;
3. Une bonne gouvernance ;
4. Le choix des investissements ;
5. Subvention transitoire de la production ;
6. Mise sur pied d'un système judiciaire fiable ;
7. Une politique de rémunération motivante ;
8. Un système éducatif adapté.

#### ***6.3.1 De l'étude de faisabilité***

Pour éviter les erreurs du passé, toute unité de production à mettre en place en RDC devra au préalable être étudiée, analysée par les experts en la matière surtout ceux qui connaissent les réalités du Congo et ce, afin d'éviter toute improvisation qui entraînerait un gaspillage des ressources. Donc la connaissance préalable du terrain doit toujours être prise en compte dans cette nouvelle phase de reconstruction.

#### ***6.3.2 Cibler la situation réelle de l'économie congolaise***

Elle n'est possible que par la mise en place d'une bonne comptabilité nationale qui s'appuiera sur des données fiables lui fournies par l'Institut national de la statistique qu'il faudra réhabiliter. Ce qui permettra au pays de connaître sa situation économique réelle d'aujourd'hui et des projections à faire sur l'avenir en se basant d'outil comme le tableau de leontieff

#### ***6.3.3 De la bonne gouvernance***

Des dirigeants devront être démocratiquement élus. Donc des personnes qui ont des comptes à rendre à la population, c'est-à-dire obliger de bien travailler pour mettre l'intérêt de la communauté au-dessus de leur appétit individuel. Aussi ces dirigeants devront être dotés d'une bonne formation. Et le recrutement à la fonction publique et dans d'autres structures de l'Etat doit être fait suivant des critères objectifs de compétence et moralité afin de doter l'appareil de l'Etat d'un personnel soucieux du bien-être de la collectivité, donc animer de la volonté de servir.

Autrement dit, des agents capables de verser les fonds, taxes...de l'Etat perçus à la caisse publique et mettant les opérateurs économiques et la population à l'abri des tracasseries administratives.

#### ***6.3.4 Du choix des investissements***

Avant de mettre sur pied un investissement quelconque, il faut que l'on procède à un choix judicieux. Les investissements ne se font pas au hasard sans prendre en compte un certain nombre de paramètres. Les investissements comme DAIPN...en sont un exemple éloquent.

Une fois de plus le concours des experts patriotes et soucieux de l'avenir du pays pourront nous aider sur le bon choix des investissements productifs à opérer car, on n'investit pas pour le simple plaisir d'investir.

### ***6.3.5 De la subvention transitoire de la production***

Nous sommes à l'heure de la mondialisation, il n'est plus permis à un Etat de fermer ses frontières aux produits en provenance de l'extérieur. C'est dans ce cadre que nous proposons que l'Etat subventionne les produits congolais afin de mieux les faire connaître à l'extérieur pour qu'ils soient compétitifs et rapporter des devises au pays. Ce qui permettra au Congo d'améliorer sa balance de paiement.

### ***6.3.6 Un système judiciaire fiable***

Il ne suffit pas seulement à un pays de produire, mais encore faut-il garantir la paix et le fonctionnement de ces unités de production.

En d'autres termes, l'on doit sanctionner selon la loi ceux qui occasionnent du désordre l'irresponsabilité. Bref éviter l'impunité. Et cela n'est possible qu'avec un bon système judiciaire. Donc, il faudra pour la RDC des magistrats bien formés, capable de lire le droit avec équité, en suivant la réglementation commerciale et autres textes. Signalons aussi que ces magistrats doivent être motivés par une rémunération conséquente.

### ***6.3.7 De la rémunération motivante***

Une rémunération décente n'est pas un luxe. Au contraire, elle constitue une richesse pour l'Etat lui-même par la perception des impôts et autres taxes. Elle est aussi un pouvoir d'achat pour la population car, un fonctionnaire mal payé ressemble à un mercenaire. De lui retrouve-t-on des maux comme la corruption, l'inefficacité...D'où la nécessité pour le Congo de mettre en oeuvre une politique de rémunération décente. Donc apte à pousser les agents à s'adonner et s'acquitter correctement de leur travail. Ainsi, ils ne confondront plus leur poche et la caisse de la collectivité.

### ***6.3.8 Un système éducatif adapté***

Aucun pays au monde aujourd'hui ne peut prétendre être compétitif sans tenir compte de l'éducation de sa population. L'éducation permet un effort de recherche, d'innovation et de développement doublé d'une formation continue, insistant sur l'alphabétisation des adultes, lui permettant de se remettre continuellement en cause. Ce qui permettra une amélioration sans cesse de la qualité des produits. Donc les gens à former dans notre système éducatif devront répondre aux besoins du pays et de la compétition au niveau mondial.

## **6.4 Aux organisations des Nations Unies et/ou PNUD**

- Il faut contribuer activement au désarmement de différentes factions armées et à la démobilisation de la plupart d'entre elles.
- Dans le domaine de la reconstruction nationale, l'économie est un facteur important. Pour la faciliter, il faut donner priorité à la réhabilitation d'infrastructure de transport : chemin de fer, voie fluviale, voie routière et voie aérienne ; l'assistance et l'expertise de PNUD sont très utile dans cette phase de reconstruction nationale.

- Une province comme Maniema est à l'heure actuelle complètement enclavée et la situation socio-économique est au aujourd'hui au point zéro : pas de courant, pas d'eau, aucune structure viable, etc. La mise en place du micro-finance et l'aide au financement des petits projets de développement, peuvent donner espoir à cette population déjà clochardisée et chosifiée par l'occupation.
- il faut aider à la réhabilitation des écoles et des structures sanitaires en vue d'améliorer les conditions sociales de la population.
- Il faut financer des projets de développement capables de créer des emplois sécurisés pour les jeunes et donner un salaire juste. Sans cela, on ne saura jamais contenir la violence et la crise. Car le terrorisme ou les conflits ou encore la violence ne se construisent que là où il y a la concentration de la misère.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Bruneau J. et Simon T (1991) ; Zaïre : Espace écartelé, Kinshasa, Bureau d'études et d'aménagements urbains (B.E.A.U), ministère des travaux publics.
2. Collier P. (2000), Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy, World Bank, Development Research Group.
3. De Faily Didier (2001) : Coltan pour comprendre, in l'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2000-2001, L'Harmattan, p.279-306.
4. De Herdt Tom (2001); Nourrir Kinshasa en période de guerre, in l'Afrique des grands lacs annuaire 2000-2001.
5. Dietrich, C (2002), L'économie criminalisée des diamants dans la République Démocratique du Congo et les pays voisins, Partenariat Afrique Canada, International Peace Information Service, Document hors série n°4.
6. FEC (2003) ; Données statistiques de la province de Maniema, Direction Provinciale.
7. FEC (2003); Les problèmes des opérateurs économiques de la province du Nord -Kivu en rapport avec le processus de la réunification, Nord -Kivu, Direction Provinciale.
8. IRC (2003): Mortality in the DRC results from Nationwide survey, 2003.
9. Kabuya Kalala F. et Tshiunza Mbiye (2001) ; L'économie congolaise en 2000-2001: contraction, fractionnement et enlèvement, in L'Afrique des Grands Lacs, annuaire 2000-2001, L'Harmattan, Anvers 2001, p.186.
10. Lubala Mugisho E. (2001) ; la contre résistance dans la zone d'occupation Rwandaise au Kivu (1996-2001) in Afrique des grands lacs, sous la direction de S.Marysse et F.Reyntjens, p. 251-277.
11. Marysse Stafaan et André Catherine (2001); Guerre et Pillage en République Démocratique du Congo in l'Afrique des grands lacs annuaire 2000-2001, sous la direction de S. Marysse et F. Reyntjens, Centre d'étude de la région des grands lacs d'Afrique, Anvers. L'Harmattan, p.307-332.
12. Maton Jef (1999) ; Congo 1997-1998, Evolution de la situation macro-économique et perspective, in l'Afrique des Grands Lacs, annuaire 1998-1999, Université d'Anvers, 2000, p. 182-183.
13. Ministère de l'Agriculture «Division urbaine de l'agriculture de Goma » (1996,2003); Service national de statistique agricole.
14. NATIONS-UNIES (2002); Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo.

15. NRC (2003); GLOBAL IDP.
16. OCHA (2003) ; Mission d'évaluation de la situation humanitaire au Sud de Lubero, Goma, 10 décembre.
17. OCHA (2003) ; Rapport de mission effectué dans la région de KITCHANGA Goma, 10 décembre.
18. PNUD (2001, 2002 et 2003), Rapport Mondial sur le Développement Humain.
19. R.D.C. (2002) ; Aide-mémoire sur la 10<sup>ème</sup> session ordinaire de la conférence des Etats et de Gouvernement de la CEEAC, Kinshasa, juin.
20. Rutazibwa P : Grands Lacs (1998) ; la question Tutsi n'est pas un détail, in Agence rwandaise d'information (ARI/RNA), n°110 du 1 au 7 octobre.
21. Save the Children (2003); Prévalence de la malnutrition dans six zones de santé du Nord-Kivu (R.D.C) Rapport synthèse d'études chez les enfants de 06 à 59 mois, 1<sup>er</sup> trimestre, juillet.
22. Tegera A. (DIR) (2001) : Le coltan et les populations du Nord-Kivu, Goma, Pole Institute/CREDAP, février.
23. UNICEF/RDC (2002), Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes, MICS2/2001, Rapport d'analyse.
24. Van Acker, F et Vlassenroot Koen (2000) ; Youth and conflict in Kivu; Komona clair <http://www.jha.cam.uk/C/C095.htm> du 17 janvier.
25. Vlassenroot Koen (1999) ;House Hold Food Economy Assesment : Consultancy visit to North and South Kivu on the issue of land access, 18 september-1 october , Save the Children Fund.
26. Weber Max (1923) ; wirtshaftsgeschichte ; Abriss der universalen sozial-und wirtschaftsgeschicht, verbay van dunker & humblot, münchen und leipsig,.